"Paraît depuis 1913"

Tirage: 12,900

LA LIBERTÉ

Vol. 68 No 39 SAINT-BONIFACE, jeudi 21 janvier 1982

Le Club La Vérendrye a surmonté bien des tempêtes

Le Club La Vérendrye situé aujourd'hui rue des Meurons a connu au fil des ans des hauts et des bas. Lors de la construction de la présente bâtisse au début de 1970, le Club était vraiment dans le creux de la vague avec seulement 61 membres. Aujourd'hui avec un total de 2500 membres et la possibilité d'en ajouter tout au plus 50 les temps difficiles sont passés de l'avis du gérant du Club, M. Roland Senez.

La construction de la bâtisse actuelle commencée en 1970, fut interrompue en 1971 par la grève des constructeurs, ce qui fait que l'ouverture officielle n'eut lieu qu'en mai 1972. C'est donc le 10e anniversaire cette année, du Club dans ce local de la rue des Meurons. Mais le Club fondé en 1936 par les Fils Natifs, aura dans quatre ans atteint le demi siècle.

Il faut donc remonter jusqu'aux environs de 1918, au tout début de l'organisation des Fils Natifs, si on veut en cerner l'histoire. Après 1918, il se forme une organisation anglaise appelée "Native Sons of Canada", afin de combattre l'annexion des provinces de l'ouest aux États-Unis, un sujet très discuté à l'époque. Les francophones décident alors de créer leur propre organisation appelée les Fils Natifs, poursuivant le même objectif, l'une comme l'autre étaient des organisations fédérales.

Au "bloc Dubuc"

Par la suite, pendant la dépression des années 30, les Fils Natifs voulaient aider la communauté qui connaissaient comme partout ailleurs de grandes difficultés économiques. Étant dans le cadre d'une organisation fédérale, ils ne pouvaient ramasser de fonds. C'est alors que les Fils Natifs décidèrent en 1936, de Fonder le Club La Vérendrye sous une charte provinciale, ce qui contournait le problème et leur permettait de ramasser ces fonds nécessaires. De cette façon, ils pouvaient aider les familles dans le besoin tout en s'occupant de l'organisation des sports, selon leur charte, et ce à partir du local situé au sous-sol du "bloc Dubuc", où les Fils y avaient leur local depuis 10 ans.

La 2e guerre mondiale causa cependant de nombreux revers au Club. Un grand nombre des membres étant partis à la guerre, l'intérêt n'était pas vraiment dans les services sociaux pour ceux qui restaient au pays. Et après la guerre, la situation économique avait tellement changé que le Club connut un déclin considérable et naturellement des difficultés financières.

Puis en 1952, le Club déménage boulevard Provencher, mais sa situation n'était pas des meilleures. C'est alors qu'il y a douze ans, conscient du fait qu'il fallait ranimer l'intérêt pour le Club, les membres décidèrent de la construction de la bâtisse actuelle. En plus d'un centre de rencontres pour des événements tels que le bingo ou des soirées sociales, on y ajouta le salon de quilles et le salon-bar. Par la suite, d'autres améliorations furent apportées, ce qui fait que le Club est tel que nous le connaissons aujourd'hui, un lieu de rencontres et d'amusement où il est possible de prendre un repas ou un verre entre membres du Club.



De gauche à droite: M. Antonin Plamondon, un des membres fondateurs du Club, le Sénateur M. Joseph Guay alors maire de Saint-Boniface, et M. Gilles Ouellet président du Club de 1970 à 1972, lors de l'inauguration de la nouvelle bâtisse du Club, rue des Meurons en 1972.

De nos jours le Club demeure actif dans plusieurs domaines de la

suite à la page 4

La succursale de l'hôtel de la Monnaie de Winnipeg boulevard Lagimodière, est ouverte aux visiteurs du lundi au vendredi de 9h à 15h. Les visites sont cédulées toutes les 30 minutes. Les groupes de plus de 10 personnes sont priés de réserver à l'avance, en appelant au No 257-3359.

Attention, cher lecteur.

À l'intérieur de votre journal vous trouverez cette semaine, pour la deuxième fois, une enveloppe préadressée et déjà affranchie. Une façon de vous rappeler que la campagne du coup de pouce se poursuit jusqu'au 28 février et que nous tenons à vous faciliter les choses afin que vous puissiez apporter votre contribution.

Le coup de pouce ne doit pas être considéré comme une campagne de charité envers votre journal, âgé de 68 ans, mais comme le prix qu'il faut payer pour recevoir un service semaine après semaine. Ceux qui rempliront le coupon de la page 14 pourront évaluer le prix des services que leur rend LA LIBERTÉ durant une année. Et ensuite décider du montant de leur contribution.

Au sommaire

COMMENTAIRE

Les Franco-Manitobains face au gouvernement Pawley

Le 11 janvier dernier, des représentants de la Société franco-manitobaine rencontraient le nouveau premier ministre du Manitoba, M. Howard Pawley, en compagnie de deux ministres (M. Laurent Desjardins et Mme Maureen Hemphill), d'un député (M. Gérard Lécuyer) et de deux fonctionnaires (MM. Michael Decter et Roger Turenne).

Deux questions majeures étaient à l'ordre du jour, à savoir les services en langue française qui devraient être offerts par le gouvernement provincial et l'enchâssement dans la constitution canadienne d'amendements qui reconnaîtraient la dualité canadienne au Manitoba. C'était, semble-t-il, un bon échange qui s'effectua dans une atmosphère détendue et qui, selon la présidente de la SFM, Mme Gilberte Proteau, "donnera des résultats visible à la communauté francophone durant les trois ou quatre prochaines années". Le dossier scolaire ne figurait pas comme tel semble-t-il à l'ordre du jour, il sera repris lors d'une rencontre future avec le ministre de l'Éducation, Mme Hemphill.

La nouvelle majeure qui se dégagea de cette réunion n'a malheureusement pas fait l'objet d'un communiqué, ni de la part du gouvernment ni de la part de la SFM. Il s'agit du fait que depuis le début de janvier cette année, le Sécrétariat des services en langue française est attaché au bureau du Premier ministre, par l'entremise du secrétaire au Cabinet M. Decter. Auparavant, on le sait, ce secrétariat était attaché au sous-ministre des affaires culturelles; le changement implique un rehaussement du statut du bureau et présumément de son efficacité dans ses relations avec l'ensemble de l'appareil gouvernemental.

* * *

Bien des choses ont changé pour les Franco-Manitobains lorsque le parti Néo-démocrate, sous la direction de M. Pawley, a remporté la victoire aux élections provinciales de novembre dernier. La SFM devra donc, de concert avec les autres organismes francophones provinciaux, réexaminer et repenser à fond sa stratégie face au gouvernement provincial.

Rappelons d'abord certains faits.

L'ancien gouvernement conservateur de M. Sterling Lyon ne comptait aucun député francophone dans ses rangs. M. René Préfontaine, à qui M. Duff Roblin avait offert un poste dans son cabinet durant les années 60 et qui fut recruté par M. Lyon comme sous-ministre des affaires culturelles, était le plus près que nous passions à une "représentation" au sein du gouvernement. M. Préfontaine, on le sait, a offert sa démission au nouveau gouvernement, démission qui a d'ailleurs été refusée.

Aujourd'hui, dans un gouvernement fortement majoritaire au Manitoba, les francophones ne comptent pas moins de trois députés élus, dont deux (MM. Laurent Desjardins et Pete Adam) ont été nommés au cabinet et le troisième, M. Gérard Lécuyer, président du caucus néo-démocrate.

Ces faits en soi illustrent jusqu'à quel point la situation a changé. Mais il y a plus.

Les élections des trois hommes sont significatives, pour des raisons diverses.

M. Desjardins a obtenu la plus importante majorité de sa carrière de 22 ans en politique provinciale, soit près de 4,000 votes de plus que son adversaire libéral, M. Guy Savoie. Ce résultat indique que, même avec un candidat relativement populaire, les fortunes du parti libéral ont baissé de façon dramatique à Saint-Boniface, comme partout ailleurs dans la province, au niveau provincial.

Dans le cas de M. Adam, c'est sa victoire elle-même qui a été surprenante; en effet, le résultat du vote de 1977, redistribué suivant les frontières électorales de 1980, aurait entraîné la défaite de M. Adam, par une marge d'environ 250. Or M. Adam a renversé cette situation, pour défaire son adversaire conservateur par plus de 200 votes. Pour ses victoires successives dans la circonscription de Sainte-Rose, et sans doute aussi pour des raisons d'équilibre régional au sein du cabinet, M. Adam a été nommé ministre des affaires municipales et responsable du développement coopératif.

Enfin, la victoire la plus dramatique fut celle remportée par M. Gérard Lécuyer dans la circonscription de Radisson, avec 67% du vote. La victoire de M. Lécuyer est significative pour plusieurs raisons. D'abord c'est la première fois dans l'histoire qu'un francophone remporte la victoire dans cette circonscription à forte majorité anglophone. Deuxièmement, M. Lécuyer a remporté la victoire en partie à cause du travail acharné de plusieurs des éléments "activistes" de la communauté francophone, groupe qui fera pression sans doute pour que M. Lécuyer exerce son influence au sein du parti gouvernemental en faveur d'améliorations dans les politiques et les programmes touchant la francophonie manitobaine.

Que doit viser la communauté franco-manitobaine?

Tout cela dit, la grande question qui se pose maintenant est la suivante: Quelles devraient être, aujourd'hui les revendications de la communauté franco-manitobaine face au nouveau gouvernement? Quelles devraient être les priorités de la communauté en ce qui a trait aux politiques et aux programmes gouvernementaux touchant la communauté? Et enfin, quelle genre de stratégie devrait être adoptée et poursuivie par notre communauté afin d'obtenir des améliorations dans ces politiques?

D'abord, il est à espérer que l'aventurisme qui a caractérisé les actions de la Société franco-manitobaine en 1976 et 1977 (manifestation au Palais législatif, annulation unilatérale d'une réunion importante avec le premier ministre Schreyer, luttes et accusations constantes de trahison à l'endroit des politiciens et fonctionnaires francophones "dans les coulisses" par certains éléments franco-manitobains) ne se répéteront pas. Il est à espérer que la communauté en a gagné suffisamment en confiance et en maturité pour comprendre combien inefficaces et contre-productifs sont de tels gestes dans le contexte manitobain. La rationalité relative qui caractérise le comportement de la SFM depuis un an ou deux nous laisse espérer qu'il n'y aura effectivement pas de répétition des gestes dramatiques et futils des années passées.

Par contre, jamais dans l'histoire récente les Franco-Manitobains ont-ils été aussi bien représentés au sein du parti gouvernemental. Il ne faut donc pas rater cette occasion rêvée de régler, une fois pour toutes, les problèmes majeurs les plus irritants à la fois pour le gouvernement (indépendamment du parti au pouvoir) et pour la communauté francophone. Prenons donc l'optique que nous avons quatre ans, pas plus ni moins, pour résoudre ces problèmes.

(à suivre)

Raymond HÉBERT

Raymond Hébert est Professeur de sciences politiques au Collège universitaire de Saint-Boniface

Lettres à LA LIBERTÉ

À propos de "Feu Vert"

Monsieur Léo Rémillard
Radio Canada - C.B.C.
Canal 3 - CBWFT
541, avenue Portage
Winnipeg, Manitoba

M. Rémillard:

J'aimerais par la présente attirer votre bienveillante attention concernant l'émission de Radio Canada intitulée "Feu Vert" qui passe sur les ondes les mardis soirs à 19h30 depuis quelques semaines.

J'ai été fasciné par la qualité de cette émission. Une émission de telle ampleur devrait paraître régulièrement et plus fréquemment. Ce sont des comédiens et des artistes locaux qui nous mettent un sourire sur les lèvres ou qui nous détendent par l'entremise de leurs chansons ou farces.

Les étudiants sont motivés à regarder davantage le poste français à la télévision pour ne pas manquer l'émission "Feu Vert". Leurs opinions ne reflètent que du positif au sujet de cette émission

Cette émission est un moyen parmi tant d'autres qui aide à sensibiliser non seulement la jeunesse francophone mais la population adulte et d'âge d'or francophone.

Il existe une soif. Il s'agit simplement d'amener le cheval à l'endroit propice pour le faire boire. Je crois que par l'entremise de l'émission "Feu Vert", Radio Canada a su accomplir cette tâche. Bon succès dans vos prochaines émissions.

Veillez agréer, cher M. Rémillard, mes sentiments les plus distingués.

Roland Ayotte
Professeur 8e année
École de Saint-Adolphe

cc: **LA LIBERTÉ**
M. François Savoie

Des félicitations

Bonjour!

Je profite de ce modeste "Coup de pouce" pour y ajouter mes félicitations pour les nouveaux services que **LA LIBERTÉ** offre à ses lecteurs franco-manitobains.

À mon avis, la qualité du journal s'est améliorée depuis un an ou deux.

J'apprécie beaucoup la chronique Info-diocésain commencée en octobre dernier et je vous encourage fortement à la continuer. L'article pour le mois des Missions fut des plus intéressants.

Félicitations et merci pour votre beau travail.

Sincèrement,
Evangéline Lavoie
fille de la Croix
le 10 janvier 1982.

Une appréciation

Bonjour,

Ci-inclus le montant de mon abonnement à **LA LIBERTÉ**.

Nous sommes vieux et nous lisons un peu ce qui nous intéresse.

Le journal est plus intéressant depuis quelques temps.

Merci,

M. & Mme Edouard Beaudette
Saint-Jean-Baptiste
le 21 janvier 1982



Saviez-vous que



Même si le Festival du Voyageur 1982 ne débute pas officiellement avant le dimanche 14 février, les soirées préfestival nous donnent certainement un avant-goût des célébrations qui se préparent.

Vendredi le 22 janvier, le Festival se rendra à Saint-Malo pour contester une joute de hockey. Une soirée à la salle Iberville suivra la joute.

Samedi le 23 janvier, c'est la soirée du P'tit Rendez-Vous de la Brigade de la Rivière Rouge, au CCFM, où l'orchestre sera 'Déja-Vu'.

Un fait intéressant à souligner, les membres de Déjà-Vu, ont déjà, faut-il le dire, été vus et entendus au Festival. Roland & Thérèse Dandeneau - faisaient part intégrale de la Famille Dandeneau, tandis que Hubert Fouasse et Gabriel Masse - faisaient partie des Louis Boys.

D'autre part, le Festival du Voyageur, en collaboration avec la Centrale des Caisses populaires, sous la coordination du CCFM, présente son Programme scolaire dès lundi le 18 janvier. Les nouveaux Voyageurs scolaires ont été choisis; il s'agit de Jean-Pierre Dubé et Maurice Sabourin.

Bonne chance aux Voyageurs!

La fête des Rois a l'UNF

Malgré le blizzard et le froid sibérien qui se sont abattus sur la ville de Winnipeg ces derniers jours, l'UNF a été fidèle à la tradition qui veut qu'un roi et une reine soient nommées une semaine après le nouvel an.

C'est à l'occasion d'une soirée organisée dans sa salle le samedi 9 janvier que tout en dégustant une excellente galette digne des rois, Mme Rita Desmarais a eu la grande surprise de croquer dans la "fève" qui devait faire d'elle la Reine 1982.

Restait à choisir le Roi de l'année. Pour ce faire, les yeux bandés, la Reine a dû désigner un Roi parmi la ronde de prétendants qui s'était formée autour d'elle.

Le hasard a bien fait les choses en choisissant M. Pascal Cluzan âgé de 12 ans, qui s'est vu décerner le titre de Roi. Souhaitons donc longue vie au nouveau Roi, et sa Reine évidemment.

Dans un cérémonial accompagné de la musique adéquate, les anciennes personnalités royales, à savoir: Mme Mauricette Rave et M. Préfontaine Marc, représenté en son absence par le Président de l'UNF, M. Claude Perisse ont déposé leur couronne sur les nouvelles "Têtes de l'année", en leur offrant tous les meilleurs voeux pour 1982, et évidemment un cadeau royal.

À notre tour, nous réitérons tous nos meilleurs voeux aux nouveaux élus 1982.

LES LETTRES À LA LIBERTÉ

Vous n'êtes par d'accord avec certaines opinions exprimées dans le journal? Parfait. Écrivez. Faites valoir votre point de vue. Votre lettre, toujours de bon goût, sera publiée si elle ne s'en prend pas à l'intégrité des personnes. Bien entendu, il faut signer, indiquer son adresse et son numéro de téléphone.

La direction

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le jeudi par Presse-Ouest Limitée, au service des 12,900 foyers du Manitoba français.

Membre de l'association de la presse francophone hors Québec

APF HQ

Directeur: Claude GAGNÉ
Journaliste: Yvon GIROUX
Composition: Arlette LACHIVER
Correction d'épreuves: Augusta DAVIDSON
Montage: Gilbert PAINCHAUD
Secrétaires: Odette GUYOT, Huguette SUCHY

Toute correspondance doit être adressée à **LA LIBERTÉ**, Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Au téléphone: 247-4823. Les locaux sont situés au Centre culturel franco-manitobain 340, boulevard Provencher.

L'abonnement annuel coûte: $15.00

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Web Graphics West Limited, 1101, rue Keewatin, Winnipeg, Manitoba, R2X 2Z3.

Enregistrée comme courrier de deuxième classe: No 0477.

LA LIBERTÉ
C.P. 96
40, boulevard Provencher
Saint-Boniface R2H 3B4

alphonse© par Daniel TOUGAS et Robert FREYNET



Impromptu

Les souris dans le papier?

Il s'agit d'un long article sur les causes de détérioration des archives, dans un récent bulletin de la Société historique que quelqu'un a porté à mon attention, et je transcris ses propos.

En jetant un coup d'oeil sur les sous-titres on sourcille. Des éléments de danger tels que "fungi", bactéries, insectes, rongeurs, s'alignent... Quel assaut menace soudainement nos tablettes? On se rassure en y regardant de plus près: c'est en provenance de la publication "Archives", voilà une caution. La date de référence est imprécise et le nom de l'auteur est plutôt bizarre (Mme Lijljana Stanoljlovic) mais les deux autres pages d'articles de ce bulletin jaune sont du journal officiel du Vatican, "L'Osservatore Romano", rien de moins! On doit être en sécurité.

Mais pas pour longtemps. Cette dame au nom slave commence par nous dire que "pour assurer la conservation des documents, il ne suffit pas de les confier à un service d'archives, puisque les conditions qui existent dans la plupart de nos dépôts d'archives sont loin de permettre une longue vie aux documents qui y sont logés. " Voilà quelque chose de stupéfiant. Éviter les services d'archives, il vaut mieux les laisser dans votre classeur, ou dans la cave, au grenier, chez grand-mère, à l'atelier, au couvent, n'importe où. Si vous ne croyez pas cete affirmation, voici le reste du paragraphe, qui renforce ce que Mme Stanojlovic vient d'énoncer, et que tous les membres de la Société historique peuvent vérifier: "Très souvent, ces conditions précipitent leur détérioration et **mènent à leur perte. À de rares exceptions près,** ce phénomène est universel et non seulement quebécois". Donc, une revue d'archives nous invite à éviter les dépôts d'archives comme la peste.

Après cette entrée en matière, on se penche sur les conditions de conservation des documents.... "dans nos dépôts d'archives", et d'arrêt des "maladies" puisque ces documents (ceux qui restent) sont déjà détériorés. L'auteur s'adresse censément à des archivistes. Elle n'est pas plus tendre envers eux qu'envers les services. "La solution est difficile, dit-elle, et chacun **se débrouille** du mieux qu'il peut, **le plus souvent sans connaissance** adéquate".

On ne sait pas si elle s'exclut elle-même de ce jugement, qui fait penser au fameux "principe de Peter", et le reste de l'exposé nous laisse dans le doute. Elle se risque dans une définition du papier où, en tant que profane, on a l'impression qu'il entre beaucoup de colle. Bien entendu, "la colle sert à renforcir **(sic)** le papier, à diminuer sa perméabilité et à empêcher l'encre de se répandre".

On passe ensuite aux "facteurs responsables **(sic)** de la détérioration du papier". Il y en a plusieurs. L'ensemble de ces facteurs, dit-elle, on peut les désigner "par l'expression vieillissement naturel". Mais ce vieillissement qui résulte de facteurs devient luimême un facteur, puisqu'il est "à l'origine des changements physiques et chimiques que subit le papier".

Un charmant professeur avait l'habitude de nous dire, dans ma classe, ces vers de Boileau:
Ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement
Et les mots pour le dire viennent aisément.
Il était professeur de mathématiques, matière honnie, mais il avait appris comme les autres à être logique, ce qui est une des caractéristiques de l'esprit français.

* * *

Pour revenir à Mme Stanojlovic, elle ajoute aux facteurs de "vieillissement naturel": "les facteurs mécaniques comme le déchirement". Un vieillissement violent!

On trouve ensuite ceci: "Le vieillissement naturel du papier est un processus très complexe non encore complètement éclairci par la science", Entendu; mais voilà qu'elle enchaîne: "La vitesse de ce vieillissement est relative et dépend de plusieurs facteurs"!...

Ne discutons pas point par point les sortes de danger qu'affronte la conservation du papier aujourd'hui, à partir de ces fungi ou champignons lilliputiens qui en altèrent la couleur. Et il est bien exact que le papier imprimé qui sort sur le marché, à cause du plus grand pourcentage d'acidité, tend à vieillir beaucoup plus vite. Comparez un livre publié à Paris en 1960, par exemple, avec un de nos journaux canadiens des années 20 ou 30. Le premier est plus jauni et terni. Des registres datant de cent ans et plus, des éditions de la Bible plus anciennes encore, sont parfaitement résistants et lisibles. Il y a là un nouveau défi posé aux bibliothèques.

Ce qui dépaît dans cet article, c'est la présentation générale qui comporte des phrases confuses et des fautes de syntaxe, sans parler des fautes d'orthographe qui ne sont pas des coquilles ici. C'est un étalage de noms et de formules supposément scientifiques qui ne veulent rien dire pour le public en général et pour nos amateurs d'histoire en particulier, et qui donne l'impression de prétentions, de poudre aux yeux.

Le sérieux de l'auteur est remis en doute lorsqu'elle parle des rongeurs. Facteurs de vieillissement non naturel, ils passent ensuite dans la catégorie des facteurs biologiques. Elle écrit: "Les catégories de rongeurs qui peuvent avoir accès dans les dépôts d'archives sont avant tout les souris et les rats. - Ils mangent tout ce que l'homme utilise comme nourriture. Si la nourriture n'est pas suffisante, ils peuvent manger le papier, le bois, la paille, etc".

Si les rats et les souris peuvent, non pas s'infiltrer dans les dépôts d'archives, mais y "avoir accès", privilège dont les humains ne jouissent pas toujours, il faut croire ce que disait l'avertissement du début: ne vous fiez pas aux services! Et c'est assez étrange, dès lors, que madame ne fasse aucune mention de l'ennemi naturel de ces bêtes, et qui pourrait servir d'auxiliaire pour la bonne garde des papiers: les chats!

* * *

Plaisanterie à part, c'est dommage, dis-je à mon interlocuteur, de mettre en cause une organisation qui a un nom et qui a des membres qu'on respecte, et qui jouit de subventions.

Il me répond avec un proverbe latin qui, en français, sonne un peu sec, mais qui tient toujours: "J'aime mes amis, mais j'aime encore mieux la vérité".

Rossel VIEN

suite de la une



M. Roland Senez, gérant du Club La Vérendrye.

société, par exemple en septembre dernier, en collaboration avec le local 127 des Fils Natifs les membres ont amassé 2300 dollars lors d'un "bowl-O-thon" pour la Société canadienne du cancer. Lors du prochain Festival du Voyageur, les membres auront la responsabilité d'un tournoi de ringuette réservé aux femmes. Ce n'est que quelques exemples, et on pourrait en citer bien d'autres.

La coexistence

Pour M. Roland Senez, ancien président, directeur général et maintenant gérant à plein temps du Club, les francophones comprennent que le Club coexiste dans une communauté à majorité anglophone et qu'on ne peut pas obliger les gens à parler français.

"Ça n'a jamais été un Club ethnique de francophones, car depuis les débuts nous avons une charte d'un club sportif. C'est d'ailleurs pour cette raison que nous n'avons jamais été dans le Folklorama, car on ne s'y qualifiait pas", précise M. Senez. Les anglophones sont aujourd'hui au nombre de 400 à l'intérieur du Club et sont considérés comme des membres associés et n'ont pas le droit de vote. Ce qui assure, selon M. Senez, que l'autorité du Club demeure aux mains des francophones.

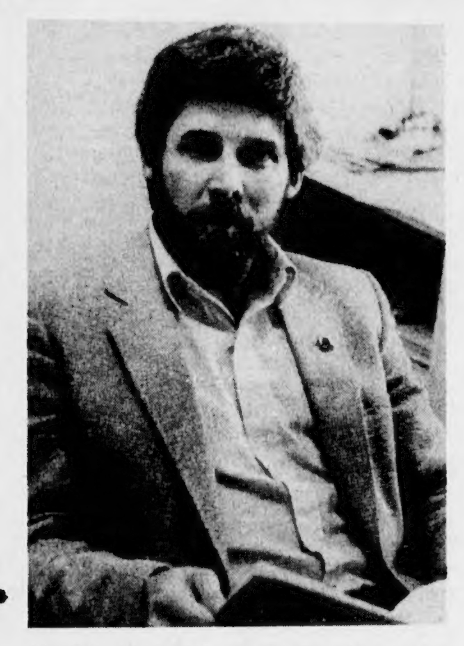
"Nous sommes en affaires, et si nous n'acceptions que les francophones, le salon ne serait rempli qu'à moitié. De plus le Club tient vraiment à coeur aux anglophones et certains ne penseraient jamais à aller s'amuser ailleurs". termine M. Senez.

Pour souligner le 10e anniversaire de l'arrivée du Club dans la nouvelle bâtisse, un événement spécial se déroulera tous les mois. La semaine dernière c'était le concours de violon et de gigue. Le mois prochain ce sera une soirée concert avec la fanfare du Club belge, et ainsi de suite jusqu'au souper gala du mois d'octobre. Aujourd'hui le Club est en très bonne santé financière, mais un autre problème surgit, celui de l'espace.

Yvon GIROUX

Les clubs d'investissement

Un moyen d'impliquer les gens dans le monde des affaires.



M. Gérald Dubé, agent de développement économique à la SFM, dont le rôle est d'informer les francophones de toutes les facettes du monde des affaires.

Un club d'investissement, c'est une solution pour celui qui possède une somme modeste à investir, mais est effrayé par le peu de pouvoir de cette somme et devant sa perception d'un monde des affaires compliqué et difficile à atteindre.

Il existe présentement 16 clubs d'investissement répartis à travers tout le Manitoba et la majorité sont en bonne santé financière. Certains choisissent le domaine plus incertain de la bourse, d'autres accordent leur préférences aux domaines de l'immeuble, de l'agriculture, de l'apiculture, etc. Le nombre de membres varie de 5 à 30, quoique selon Gérald Dubé, agent de développement économique à la SFM, le nombre idéal pour assurer un bon fonctionnement se situe entre 12 et 15 membres.

Son rôle consiste à appuyer les clubs et toute autre personne qui est à la recherche d'informations dans le domaine économique. C'est d'ailleurs un des problèmes selon M. Dubé, les gens ne connaissent pas ou mal les services existants, tels que par exemple les cours en économie offerts par le gouvernement. Un autre problème c'est que les jeunes entre 25 et 40 ans sont plus audacieux, mais ils manquent de capitaux. "Ce qu'il faut trouver c'est une formule où les gens plus âgés feraient confiance aux plus jeunes, et les inciteraient à les appuyer financièrement", déclare M. Dubé.

Trois gros projets

Il y a présentement trois gros projets qui se mijotent, dont deux dans Saint-Boniface même. Le premier serait un concept global d'un plan de développement urbain. Un des aspects particuliers de ce plan consisterait à impliquer toute la communauté de Saint-Boniface au redéveloppement du boulevard Provencher. L'autre projet est mis de l'avant par un club d'investissement appelé les Entreprises Saint-Boniface, et est intéressé dans l'achat de propriétés commerciales boulevard Provencher. Les gens pourraient acheter des actions du club.

L'autre gros projet serait un plan de développement rural, où les gens seraient amenés à exercer le contrôle économique de leur village. À cause du manque d'emplois les villages s'effritent car les jeunes vont travailler à la ville. En créant de petites entreprises dans leur village, les jeunes pourraient y demeurer et cela entraînerait d'importantes retombées économiques.

Toujours dans le but de familiariser les francophones au monde des affaires, la SFM offrira en février, en collaboration avec la Banque Fédérale de Développement et Entreprise Manitoba, une journée de formation qui comprendra une clinique de gestion, une visite au centre d'Entreprise Manitoba et au centre industriel de technologie. Elle s'est, de plus, associée avec le Collège communautaire qui offrira un cours sur la tenue de livres (book-keeping), dès le mois de février.

Yvon GIROUX

À la FFHQ

La présidente de la Fédération des francophones hors Québec, Mme Jeannine Séguin a déploré, suite à l'adoption, par la Chambre des Communes, de la résolution constitutionnelle, le fait que les droits linguistiques des francophones hors Québec ne soient pas davantage reconnus dans la nouvelle Constitution.

Mme Séguin n'a pas manqué de fustiger les députés libéraux francophones pour leur manque de détermination à défendre les droits fondamentaux des francophones hors Québec.

Si tous les députés francophones du Québec et de l'extérieur du Québec avaient affiché le même courage et la même détermination que le député d'Ottawa-Vanier, M. Jean Robert Gauthier, en ce qui touche la défense des intérêts des francophones hors Québec dans le cadre du débat constitutionnel, les aspirations des francophones hors Québec auraient sûrement été mieux satisfaites par la nouvelle Constitution.

Mme Séguin a conclu en soulignant que la Charte des droits linguistiques ne tenait absolument pas compte du principe fondamental de la dualité linguistique et culturelle du Canada. Pour les francophones hors Québec la lutte pour l'obtention d'un statut de citoyen à part entière devra se poursuivre, comme c'est le cas depuis maintenant 114 ans.

Un mélange mortel

Tout le monde sait que l'alcool et les médicaments ne font pas bon ménage. mais savez-vous que certaines boissons ou certains aliments influent aussi sur les médicaments? Les aliments contiennent des substances tant naturelles que chimiques qui peuvent avoir une interaction sur certains médicaments et produire ainsi des effets secondaires graves.

Si vous prenez des tranquillisants, vous devriez y réfléchir à deux reprises avant d'ajouter du fromage à votre sandwich au jambon. Le fromage contient un ingrédient qui augmente l'effet de ces tranquillisants, et cela peut provoquer chez vous une dépression, le coma ou même des convulsions.

Les médicaments prescrits généralement pour les hypertensions, lorsqu'on les ingère en même temps que des aliments vieillis ou fermentés (tels que du fromage raffiné, de la bière, du vin, du salami, ou même du rollmops) peuvent provoquer une dangereuse augmentation de la pression sanguine, de graves maux de tête, des hémorragies cérébrales et même la mort.

N'avalez jamais une dragée de tétracycline avec un verre de lait! Le calcium des produits laitiers ralentit l'absorption de cet antibiotique. Il n'est pas non plus recommandé de prendre un médicament quelconque avec des boissons dites non alcoolisées ou d'autres liquides acidulés. Ces boissons augmentent la sécrétion de l'acide gastrique qui dissout les médicaments au niveau de l'estomac au lieu de les laisser aller jusqu'à l'intestin où l'absorption est meilleure.

(La prévention au Canada)

Tous les comptes des services réunis sur une seule facture?

Henri Daudet, résidant de Saint-Norbet au Manitoba, est créateur d'un plan qui réduit considérablement les frais de poste et de banque pour les consommateurs et les compagnies de services publics, soit; d'eau, d'électricité, de téléphone et de gaz.

Le plan de M. Daudet fait en sorte que les compagnies de services peuvent réunir les comptes de tous ces services en une seule facture et le consommateur ne paie qu'avec un seul chèque, plutôt qu'avec trois ou quatre.

Les épargnes pour les compagnies de services et pour les consommateurs sont considérables, soit de $7,764.000 par année. Les compagnies de services du Manitoba épargneraient $3,264.000 par année, et les consommateurs en épargneraient $4,500.000.

Le consommateur paie 30¢ de frais de poste et 20¢ de frais bancaires par chèque, ou jusqu'à 60¢ pour chaque facture s'il paie dans une pharmacie ou à sa banque. Ce système réduirait les frais à un seul paiement par mois. Des moyens de paiments échelonnés seront mis à la disposition des consommateurs qui le désirent.

Ce système a été élaboré avec la coopération de Comcheq Services Ltée. Des ordinateurs d'imprimerie électroniques permettent de collectionner les données de chaque compagnies de services et de les réunir en une seule facture. L'introduction de ce système offre aux compagnies et aux consommateurs un moyen efficace de réduire les frais de poste et de banque.

La Compagnie "ONE PAYMENT Systeme Corporation", en voie d'être incorporée, appartient à Henri Daudet, Aurèle Campeau, Comcheq Services Ltée et la Compagnie Imperial Life du Canada.

Des pourparlers avec les directeurs des compagnies de services du Manitoba sont en cours depuis le mois d'août 1981. De plus, une rencontre réunissant tous les représentants des compagnies de services aura lieu le 12 février afin de discuter plus à fond ce projet de la compagnie "ONE PAYMENT System Corporation".

À l'école Taché

"C'est notre histoire..."



C'était de l'histoire, histoire de nos ancêtres, de ceux et de celles qui ont pris racine dans notre pays, qui l'ont bâti dans le froid comme dans la chaleur, qui y ont semé tradition et fierté. Les gens de chez-nous étaient des "fêteux"; ils savaient donner du rythme à leur joie, des pas à leurs danses, des mots à leurs chansons, du goût à leurs plats. Oui, les gens du pays ont inventé le Noël de chez-nous, le Noël que nous aimons toujours.

Et c'est ce qu'ont fait pour nous les enfants et les jeunes de **l'école Taché** à l'occasion de leur Concert de Noël. À travers les quelques paroles et gestes d'un vieux et d'une vieille du pays, à travers leurs rêveries et leur imagination, nous avons pu revivre un Noël du passé, un Noël fait de traditions et d'histoire. De la tourtière au pain de ménage, des bas de Noël à l'arbre de fête, de la préparation de la maisonnée à la messe de minuit, de la "guinolée" au réveillon, par chants, par skits, par paroles, les jeunes nous ont donné la joie de revivre, pour quelques moments, ce qui fait notre fierté, ce qui nous donne une couleur qui est bien la nôtre et dont nous sommes très fiers.

Oui, c'était toute une histoire... et ça parlait de beaucoup de dévouement et de travail, de beaucoup de préparation et de soin, de beaucoup d'amour et de générosité...

Et ça continue.

Sous la Coupole

Collège universitaire de Saint-Boniface

Les études et les voyages sont-ils compatibles?

Dernièrement, j'ai rencontré une mère très désolée. Son fils, un étudiant en deuxième année universitaire, venait de lui annoncer qu'il allait interrompre ses études pendant une année, pour voyager. Cette dame me demanda ce que j'en pensais.

Il n'y a aucun doute que le projet de ce jeune homme comporte un certain danger. Un accident, la maladie, le vol, etc., sont des malheurs qui peuvent frapper tout voyageur. Aussi il y a toujours la possibilité que le jeune perde son goût pour les études et ne complète jamais son cours.

Cependant, je crois que les avantages dépassent tellement les désavantages que je n'aurais aucune hésitation à encourager les jeunes à réaliser leurs rêves de voyager.

Dès le début, la planification du voyage fournit une occasion merveilleuse pour le jeune de faire preuve de débrouillardise, car les foules de détails à prévoir vont l'obliger à démontrer son initiative.

Ensuite, le choix des endroits à visiter va lui valoir un bon cours de géographie. Il va sans dire que le coût d'un voyage est beaucoup moins dispendieux pour le jeune à cause des aubaines sur les billets d'avion ainsi que le prix raisonnable dans les auberges de jeunesse.

Malgré ces avantages, la vaste majorité des jeunes qui voyagent doivent trouver des emplois, parfois pénibles, pour amasser les fonds requis. Cette expérience a souvent comme résultat une meilleure appréciation par le jeune de la valeur d'un degré universitaire.

Le voyage lui-même peut transformer une jeune personne. La rencontre avec les gens des autres pays et d'autres cultures ne peut qu'enrichir ses connaissances et sa personnalité. En général, ceux qui reviennent de ces voyages, en reviennent plus mûrs, plus adultes.

Du moins, c'est une constatation que j'ai faite chez les étudiants qui suivent mes cours d'histoire. L'étudiant qui a voyagé semble beaucoup plus intéressé à l'histoire et à ses études, en général, Je remarque aussi qu'à leur retour, les jeunes apprécient beaucoup plus ce que font pour eux leurs parents. Ils apprécient beaucoup plus qu'auparavant leur milieu et leur pays.

Enfin, c'est une question de faire confiance à nos jeunes, pas toujours chose facile, mais essentielle si on veut les voir devenir des adultes responsables, capables d'apporter une contribution positive à la société de demain.

M. Raymond THUOT

La pièce "Une drôle de vie" du Cercle

Vivre ou ne plus vivre?

La pièce "Une drôle de vie" que présentera le Cercle Molière dès le 29 janvier, vous fera passer par toute la gamme des émotions tout en suscitant chez chacun la possibilité de réfléchir sur un sujet toujours brûlant d'actualité: l'euthanasie.

Claude Dorge incarne le personnage de Yves Durant, un patient paralysé à vie de la pomme d'Adam aux orteils suite à un accident d'auto, et qui considère comme de la cruauté qu'on lui refuse son droit de choisir entre continuer de vivre et mourir. Pour Claude Dorge malgré les difficultés du rôle, qui consiste à rendre toutes les variantes des sentiments humains avec le visage seulement à cause de son état, c'est surement un des plus beaux rôles qui lui ait été donné. Mais il était prêt à défendre n'importe lequel des rôles de la distribution tant chacun représente un défi en soi. Ce qui fait entre autres la force de la pièce, c'est que l'auteur Brian Clark, a fait en sorte que les arguments de ceux qui sont pro ou anti-euthanasie, sont aussi forts les uns que les autres.

Le personnage

Pour en revenir au personnage principal, disons que celui-ci était sculpteur avant son accident. Il lui sera désormais impossible d'exercer son art comme autrefois. Considérant en plus, qu'il lui est impossible d'être un homme à 100%, il trouve dégradant qu'on le force à vivre parce que c'est des machines qui le font vivre contre sa volonté d'homme. Il demande donc qu'on le laisse retourner chez lui, ou plus précisément qu'on le laisse mourir dignement. Car après tout, il s'agit de SA vie. S'amorce alors son combat contre les autorités de l'hôpital, qui selon l'éthique doivent préserver la vie avant toute chose.

Au début et ce malgré sa résistance, on lui administre des sédatifs, mais il n'abandonne pas sa lutte pour autant. Le Dr Claire Côté, rôle joué par Irène Mahé, à cause de sa personnalité s'est donné la peine de découvrir Durant. Il s'ensuit une sorte de complicité entre le médecin et le patient qui fait que Durant se dévoile seulement face au Dr Côté.

Durant, peu à peu, se construit une sorte de carapace, en faisant des blagues sur son état et va même parfois jusqu'à choquer les gens, peut-être pour susciter chez ceux-ci des réactions normales et humaines vis-à-vis de lui. Quoiqu'il en soit, il devra poursuivre sa lutte jusque sur le plan légal, car le chef de département le Dr Emery veut que des psychiatres ne le reconnaissent pas sain d'esprit et vise à l'empêcher ainsi d'obtenir la mort qu'il souhaite.

La mise en scène

Selon Claude Dorge, le metteur en scène Roland Mahé, a accompli un travail énorme pour que les personnages et la situation de la pièce soient aussi vrais que possible. Celui-ci a fait lire le texte à des avocats et des juges de la province pour véritier les questions légales de la pièce, et à ce sujet il n'y a aucun problème. M. Mahé a ensuite rencontré des médecins, visité des hôpitaux et questionné des infirmières pour vérifier les choses techniques. Entre autres, au début de la pièce Yves se fait frictionner, M. Mahé s'est donc informé de la façon de procéder.

La pièce est très sérieuse, mais l'auteur a fait en sorte qu'elle ne soit pas déprimante en la remplissant de bons moments. Claude Dorge, lui, est très heureux d'avoir obtenu ce rôle, et a bien hâte de voir la réaction des gens face à cette pièce.

Yvon GIROUX



Les deux personnages principaux d'"Une drôle de vie", Yves Durant (Claude Dorge) et le Dr Claire Côté (Irène Mahé).

Service supersonique

Plus de 4,000 passagers par mois empruntent le Concorde entre Londres et New York, annonce British Airways.

Ces chiffres sont de dix pour cent supérieurs à ceux de la même époque l'année dernière et largement attribuables à la récente introduction d'un vol en soirée au départ de Londres.

La liaison Londres-New York a été inaugurée le 22 novembre 1977. Depuis, British Airways a transporté près de 300,000 passagers sur ce secteur. Environ 100,000 passagers ont voyagé en Concorde entre Londres et Washington depuis 1976.

Eugène Simard fête son 90e anniversaire de naissance

Le 27 décembre 1981, au Centre culturel de Sainte-Anne, Eugène Simard célébrait son 90e anniversaire de naissance. Il était entouré de sa famille qui comprend 14 enfants, 79 petits-enfants et 40 arrière-petits-enfants. Sa soeur Rosanna Deslauriers ainsi que ses deux frères Pierre et Cyprien accompagné de sa femme Aurore, étaient aussi présents à la célébration.

Eugène est né à Letellier, Manitoba le 26 décembre 1891. Plus tard il déménageait à La Broquerie où il occupait le magasin général, Pendant son séjour à La Broquerie, il était impliqué dans plusieurs fonctions communautaires. Entre autre, quatre ans comme maire, dix-huit ans comme conseiller et vingt-quatre ans comme commissaire d'école. Il va sans dire qu'il a bien répondu à ses devoirs de paroissien. M. Simard demeure maintenant au Foyer Youville à Sainte-Anne-des-Chênes.

A l'occasion de cet évenement tout spécial, Eugène Simard recevait des souhaits et des félicitations de plusieurs sources. D'abord du Premier Ministre, Pierre Elliot Trudeau, du Gouverneur général, M. Edward Shreyer, du sénateur Joseph Guay et du député libéral de la circonscrition de Saint-Boniface M. Robert Bockstael.

La famille Simard voudrait à l'occasion de cette fête, offrir ses voeux les plus sincères et que les années à venir apportent autant de prospérité que les quatre-vingt dix précédentes.

Un grand MERCI à tout ceux qui ont aidé à organiser la soirée!



4 GÉNÉRATIONS
De g. à d. Eugène Simard, David Simard, Benoît Simard, Alix Simard.

CHRONIQUE DE LA TÉLÉ par Maryse LAIROT



Le dimanche 24 janvier à 15h00, CBWFT retransmettra, en direct du Silver Dome de la ville de Pontiac, au Michigan, **le Super Bowl XVI** qui opposera les champions de la Conférence américaine de football aux champions de la Conférence nationale. Les commentateurs Raymond Lebrun et Jean Séguin décriront ce match décisif.

De ce fait, l'émission **SECOND REGARD,** consacrée au Couple, **sera diffusée exceptionnellement à 14h00 ce même jour.**

* * * * * *

Et **à 19h30, le dimanche 24 janvier,** nous vous inviterons à ne pas manquer le téléthéatre **UNE AURORE BORÉALE,** tiré du roman de Jacques Folch-Ribas et qui raconte une histoire d'amour et d'amitié, la rencontre insolite entre un jeune métis analphabète, appelé Pierre, et une fillette prénommée Marie.
L'action se passe dans les décors naturels splendides et tourmentés du Bas-du-Fleuve. Le personnage de Marie sera interprété par **Charlotte Laurier,** une jeune fille dont le succès a été fulgurant dans le film LES BONS DÉBARRAS. Le rôle de Pierre sera joué par **Marcel Leboeuf,** un nouveau comédien plein de talent et de sensibilité.

* * * * * *

Savez-vous ce qu'est l'origamie? Un nom bien savant pour décrire les pliages de papier. Au Japon, c'est un art que l'on étudie. Ken Furukawa, un technicien de Radio-Canada, a même obtenu un diplôme. Il est capable de "façonner" ainsi plus de 500 sujets. Il sera l'invité de Mlle Crapule, la marionnette attitrée de l'émission **FEU VERT, le mardi 26 janvier à 19h30.** Également au programme de cette mini-comédie. Ziz, le compositeur interprète bien connu sur la scène manitobaine qui participera à quelques sketches mis au point par les animateurs Vincent Dureault, Jean-Louis Hébert et Janine Tougas. Une réalisation de François Savoie.

* * * * * *

Aimeriez-vous gagner un dollar en argent d'une valeur de $18.00? Ou une collection de pièces de monnaie?
Alors soyez l'une des 60 personnes qui assisteront aux finales du jeu questionnaire **PILE OU FACE, le vendredi 5 février en soirée** au studio 41 de CBWFT, 541 avenue Portage. Réservez-vite vos places. C'est GRATUIT.
Pour cela, contactez le service de la publicité au No 775-8351, poste 249

* * * * * *

Correction: Veuillez noter que l'émission MANITOBA EXPRESS consacrée à la Croix-Rouge sera diffusée le vendredi 29 janvier à 18h30 et non le 22 comme annoncé au préalable.

CHRONIQUE RADIO par Huguette LE GALL

Une collaboration entre les JETS et CKSB...

Des billets pour assister à divers matchs des Jets ont été distribués sur les ondes de CKSB les 7 et 8 janvier dernier. Ces billets ont été gracieusement remis par Michel Hétu, directeur du marketing des Jets à Marcel Gauthier, notre chroniqueur sportif. Les tirages effectués au cours des émissions MICRO-MATIN. LE MARCHÉ AUX PUCES, FRÉDÉRIC NICOLOFF L'INFORMATEUR et PULSATION ont fait d'heureux gagnants parmi lesquels nous félicitons:
Gérard Prenovault, José Gomez, Jean Bohémier et Bernard Cluzan de Winnipeg; René Leclerc de Letellier; Marc Beaudry de Sainte-Agathe; Guy de Grandpierre de Saint-Pierre; Denis Bouvier de Giroux; Alice Gauthier de Richer.

PASSÉ D'AUJOURD'HUI des mardi 26 et jeudi 28 janvier à 8h45

ULRICH BÉLANGER
qui a travaillé toute sa vie dans un pénitencier parle de son expérience à Monique Hébert

LE COINS DES PETITS, **le lundi matin à 8h45**
est maintenant animée par NADINE qui aimerait savoir comment ses jeunes amis auditeurs souhaitent l'appeler. Tante Nadine.... Nadichou... c'est à vous de choisir... Adressez vos suggestions à Nadine. CKSB, 607 rue Langevin

DESTINATION MONDE, **le mercredi 27 janvier à 8h45 du matin**
Stéphane et Monique vous invitent à découvrir un autre pays du bassin méditerranéen: la prestigieuse ITALIE

CKSB enregistre le concert donné par **ALAN STIVELL le 28 janvier** prochain à l'église du Précieux-Sang.
Ce concert sera diffusé plus tard au cours de l'émission réseau SAMEDITOU.

Alain Stivell à Saint-Boniface

Le CCFM en collaboration avec le Winnipeg Folk Festival présente Alain Stivell, le célèbre musicien breton de la renaissance culturelle celtique à l'Église du Précieux-Sang - 200 Kenny - Saint-Boniface, Manitoba - le 28 janvier à 21h00.

Alain Stivell visitera les États-Unis et le Canada durant les mois de janvier et février.

Service Canada

Il s'agit d'un bureau de renseignements sur les services qu'offre à la population le gouvernement du Canada.

Si vous avez des questions auxquelles vous n'avez pas les réponses, questions simples ou complexes relevant des services gouvernementaux, rendez-vous à Eaton Place, à Winnipeg, où l'on vous dira comme obtenir les renseignements dont vous avez besoin.

INFO DIOCESAINS

ALPEC- LES PRAIRIES

Sessions Alpec préparatoire au temps du Carême 82

"Tout recommence..."
Dans l'épreuve du désert (Carême I)
À la lumière du Fils (Carême II)
Dans la vérité (Carême III)
Par l'accueil du pardon (Carême IV)
À l'heure de la croix (Carême V)



Au Manitoba:
le lundi 1er février à 19h30: Saint-Malo
le mardi 2 février à 19h30: Notre-Dame-de-Lourdes
le mercredi 3 février à 19h30: Saint-Vital (église Saint-Eugène)
le jeudi 4 février à 19h30: Île-des-Chênes
le mardi 9 février à 19h30: La Broquerie
le mercredi 10 février à 19h30: Saint-Boniface (La Cathédrale)
le jeudi 11 février à 19h30: Saint-Jean-Baptiste

Soeurs du Sauveur, nouvelle administration

Les Soeurs du Sauveur sont heureuses de vous faire connaître les membres de leur nouvelle administration:

Supérieure générale: Sr Blandine Chaput, réélue
Assistante et secrétaire générale: Sr Alphéda Provencher
Conseillères: Sr Florence Vuignier, Sr Yvonne Jamault, Sr Hélène Poiron
Économe générale: Sr Ange Fouasse

Bienvenue aux jeunes

- Dix rencontres de réflexion chrétienne sont prévues pour les dimanches soirs à 19h30.

- Pour qui? : Jeunes de 16 ans et plus
- Où? : 215, avenue Sterling à Saint-Vital
- Quand? : Le tout a débuté le 17 janvier

Bienvenue, même si l'on a manqué la première réunion.

Pour plus de renseignements téléphonez au père Ronald Léger au No 256-9523 ou à Lise Rémillard au No 256-1323.

Une chaîne d'ave

Notre province du Manitoba a été choisie pour prier d'une manière spéciale durant le mois de janvier, pour la paix dans le monde par la récitation personnelle, familiale ou communautaire du chapelet. Le Légion de Marie de la paroisse vous invite à vous unir à elle dans cet élan de prière.

Service de préparation au mariage

La prochaine session de **Préparation au Mariage se tiendra** les 12, 13 et 14 mars,601, rue Aulneau.

S.V.P. transmettre ce renseignement à tous les couples que vous connaissez et qui songent à un mariage à l'église pendant l'année 1982.

Sr Cécile Granger est pour l'instant la **personne contact** pour les rencontres préparatoires au mariage. Elle sera disponible au bureau SPM les lundis, mardis et jeudis de 13h30 à 17h ou au numéro de téléphone suivant: 233-4117.

Savez-vous que...

Développement et Paix a versé la somme de $20,000.00 à **Caritas** en Autriche pour secourir les réfugiés Polonais et $5,000.00 aux victimes d'inondation de Sri Lanka.

Cet argent provient de votre générosité.

TÉLÉVISION CBWFT - CANAL 3/CABLE 10

Émissions religieuses

Le dimanche 24 janvier

9h45: **Ma Soeur la Terre:**
DIVERSES RACES HUMAINES Claude Lafortune démontre à Claire et à François la diversité des types humains qui forment ce qu'on appelle les races.

Le mardi 26 janvier

22:10: **Rencontre**
Rougier (Stan), a travaillé comme éducateur avec des jeunes délinquants, fut ensuite ordonné prêtre et a été aumonier de jeunes pendant 17 ans; cherchant à donner un sens à la vie de ces jeunes d'aujourd'hui, il lui semble qu'ils ont plus soif que jamais d'un monde où "L'Avenir est à la tendresse".

La prochaine série de films au CCFM



C'est une rétrospective des oeuvres de René Clair qui tiendra l'affiche tous les lundis du 18 janvier au 1er mars dès 20h00 au CCFM. L'entrée est gratuite.

Qualifié de plus grand comique après Charlie Chaplin, et premier cinéaste entré à l'Académie française, René Clair est considéré comme un maître du cinéma. Il est un metteur en scène distingué, toujours optimiste, qui réalisa des comédies légères et des histoires fantaisistes.

25 janvier - And Then There Were None
1er février - The Flame of New Orleans
8 février - Porte de lilas
15 février - Le million
22 février - Ma femme est une sorcière
1er mars - Un chapeau de paille d'Italie.

La relance du jeune couple.

Pourquoi un couple tente-t-il l'expérience d'une relance dans un climat de respect et d'échange? C'est: pour se faire un cadeau, pour faire le point, pour découvrir les forces et les faiblesses de son mariage, pour vivre une démarche de croissance ou pour se mettre à l'écoute de l'un et de l'autre.

Une relance du Couple ayant de 7 à 15 années de mariage aura lieu la fin de semaine du 29-30 et 31 janvier. Une deuxième Relance, les 5, 6 et 7 février accueillera les couples ayant moins de 6 ans de mariage. Les relances ont lieu du vendredi soir au dimanche après-midi. Gilles Beaudry, c.s.v. et un couple animateur assureront le déroulement des deux relances. Pour plus de renseignements et inscription téléphonez au No 255-1979 ou No 247-8295.

Le Centre culturel franco-manitoba
invite
les amis (ies)
de Mme Pauline Boutal
ainsi que ceux qui ne la connaissent que par réputation

à une exposition-gala de ses oeuvres
"Paysages et Bâtiments"
(1947 - 1975)
du 27 janvier au 21 février 1982

Le vernissage aura lieu mercredi, le 27 janvier, à 20h00.

LE CENTRE CULTUREL FRANCO-MANITOBAIN
est à la recherche de
musiciens
qui pourraient former un ensemble symphonique pour la production
"Les Batteux"
comédie musicale de Marcien Ferland qui sera présentée au mois de mars

Pour plus de renseignements appelez **Louis Paquin**, coordonnateur de spectacles. au CCFM, No **233-8972.**

Cabaret familial

La cabane de bois de la famille aux pois
au foyer du CCFM
du 14 au 21 février - de 17h à 21h

Les invités
Louis Dubé — dimanche, le 14 février et le samedi, 20 février
Maurice Paquin — du 15 au 19 février



Venez visiter la famille aux pois durant la semaine du Festival du Voyageur.

Décès de Mme Juliette Robert

La fin d'une vie vécue par une grande chrétienne devrait être une joie, une réjouissance. Tels sont les sentiments ressentis à l'occasion de la mort de Mme Juliette Robert, née Campeau, décédée le 7 janvier à l'âge de 93 ans.

Son époux Ovide, décédé accidentellement à l'âge de 39 ans en 1924 la laissa avec une famille de 8 enfants. Malgré cette dure épreuve elle résolut de continuer à développer l'entreprise agricole commencée par son mari. Avec l'aide de son fils aîné Albénie elle réussit à faire progresser ses biens durant les années de dépression et à élever et faire instruire une belle famille. Comme le dit si bien son fils prêtre durant l'homélie des funérailles. "Eelle sema à pleine main l'amour, le bonheur, l'espérance, dans le sillon de nos vies".

Elle vécut à sa ferme à Aubigny jusqu'en 1971 alors qu'elle demeura soit chez sa fille Mme Alice Gousseau, soit chez les Soeurs de la Présentation. Les dernières années de sa vie s'écoulèrent paisiblement au Foyer Saint-Boniface de la rue Archibald.

Elle laisse dans le deuil 5 fils et 2 filles: Albénie qui réside encore à la ferme paternelle, Mme Alice Gousseau et Mme Denise Vermette, de la rue Goulet à Saint-Boniface, Louis Joseph de Saint-Adolphe, Marius de Saint-Vital, Télésphore, médecin à Saint-Jean, Québec, Révérend Bernard Capucin et curé de Tullsbury Ontario. Une fille Marie-Ange est décédée accidentellement à Williams Lake Colombie britannique en 1973. En plus, elle laisse 54 petits-enfants, 119 arrière-petits-enfants et 2 arrière-arrière-petits enfants.

Les funérailles eurent lieu à Aubigny le 13 janvier au milieu d'une grande foule de parents et amis. La messe était concélébrée par le fils de la défunte Révérend Bernard Robert, l'abbé René Touchette curé de Somerset, les pères Laurent Alarie et Emilien Dorge.

Alice ST-ONGE

La caravane continue..

Les aventuriers du Québec, M. et Mme Marcel Robert, Fabien Robert et Daniel Slythe qui faisaient le voyage en caravane avaient passé plusieurs jours chez les Chartier à Aubigny au début d'octobre dernier. Depuis ce temps ils sont restés en communication avec Robert Chartier. Les dernières nouvelles qu'il reçues par téléphone le 10 janvier est qu'ils sont rendus à Sydney, à 15 milles du Missouri. Ils se plaignent du froid, 20 degrés sous zéro avec tempête. Un de leur cheval est mort mais il s'en sont procuré un autre et ils sont bien déterminés à continuer vers le sud. Ensuite ils se rendront en Californie et reviendront au Canada par les côtes du Pacifique. D'après leur itinéraire ce voyage devrait durer deux ans.

Une belle initiative

Les Manitobains qui connaissent Mgr Raymond Roy, évêque de St-Paul, Alberta surtout les gens d'Aubigny d'ou il est originaire savent qu'il a une grande initiative et un idéal élevé.

Tous seront intéressés d'apprendre qu'il a passé Noël à Calcutta, aux Indes, ou il s'est rendu, ainsi que trois autres Albertains, afin de présenter un chèque pour $8000,000 à Mère Thérésa qui travaille aux soins de 28,000 lépreux.

C'est en 1976 que Mgr Roy entendit une conférence donnée par Mère Thérésa à Vancouver et qu'il eut le désir de faire quelque chose pour aider cette personne extraordinaire qui consacre sa vie aux plus pauvres des pauvres.

De retour en Alberta une organisation fut formée sous le nom de "Mother Theresa Habitat Institute of Alberta" (MTHIA) ayant comme but de bâtir une colonie de résidence pour les lépreux de Calcutta.

Le moyen choisit pour se procurer l'argent fut de bâtir une bâtisse d'une valeur de $115,000 à St-Paul, Alta avec des dons en argent, matériel travail volontaire et terrain pour emplacement. Une fois terminée cette maison serait tirée au sort. A ce moment là on espérait rejoindre la somme de $50,000 à $70,000 mais le projet fut si bien présenté et reçu une telle publicité que le Gouvernement d'Alberta fournit un montant égal à celui déjà ramassé; ensuite le Gouvernement fédéral fit de même si bien que ce fut au delà de $800,000 qui fut présenté à Mère Thérésa à l'occasion de Noël quand Mgr Roy accompagné de M. Paul Chamberland, président du groupe, M. George Michaud, vice-président et M. Lou Drouin journaliste, se rendirent à Calcutta.

Après ce succès imprévu ces hommes généreux ne veulent pas en rester là mais ils font déjà des projets pour continuer à aider d'autres entreprises du même genre.

Alice ST-ONGE

Lancement du recueil de souvenirs



Mme Gauthier assise avec son recueil.

Comme si sa vie n'avait pas déjà été très remplie et bien remplie, il fallait qu'à 77 ans, elle entreprenne un autre projet majeur - celui de faire revivre sur papier toute une époque de bon souvenirs. C'est ce projet terminé que les enfants de Mme Irma Gauthier ont voulu fêter dimanche dernier. Environ 125 personnes étaient rassemblées dans la bibliothèque de l'école Saint-Joachim pour une petite cérémonie bien simple mais qui reflétait avec éloquence l'estime, l'admiration et l'affection qu'on porte à l'endroit de Mme Gauthier.

Après un bref mot de bienvenue du maître de cérémonie, Aimé, 4 petits-enfants de Mme Gauthier ont chanté une chanson de bienvenue. Après quoi, c'est Hermance qui a présenté le petit frère Recueil, conçu dans le veuvage, en gestation pendant une quarantaine de mois, ayant failli souvent faire fausse-couche pour finalement naître en santé - un vrai roman savant. On a tout de même retenu que la tâche d'écrire ce recueil n'avait pas été tâche facile. Maurice ensuite a fait la lecture de la préface qu'il avait signée pour le recueil. Léonie, Eliane et Anita nous ont fait revivre quatre époques contenues dans le recueil soit sa vie d'institutrice, la mère de famille qui doit savoir tout faire, sa vie au village où les enfants grandissent et quittent et enfin la retraite ou plutôt le début d'une nouvelle vie où elle sera impliquée dans toutes sortes d'organisations dans la paroisse. Dans tout le récit, on remarque la tendance constante à présenter le beau côté de la vie et à négliger "les vilains papillons gris".

Mme Gauthier, qui a dix (10) enfants, 53 petits-enfants et 36 arrière-petits-enfants, a déjà là une clientèle importante pour son livre. Mais ce recueil est aussi d'un grand intérêt pour les membres des familles Normandeau, Balcaen, Laurencelle et Gauthier qui s'intéresseraient à entreprendre l'étude de leur généalogie. Cest justement à la lectures des explications sur les constitutions de ces familles qu'on s'aperçoit que si tout le monde l'appelle ma tante Irma, c'est plus que par affection; c'est qu'elle est vraiment leur tante d'une façon ou d'une autre. Il faut presque venir d'ailleurs pour ne pas avoir un lien de parenté avec elle.



Les petits-enfants de Mme Gauthier ont chanté une chanson de bienvenue.

Toujours est-il qu'on peut se procurer un Recueil de souvenirs de Mme Irma Gauthier en s'adressant à l'un ou l'autre de ses enfants. Il se vend pour $10.00

Ce recueil, c'est pour répondre aux désirs de ses enfants de mieux connaître leurs origines et aussi pour perpétuer pour eux et les petits enfants la connaisance d'une époque qui les aura tous marqués.

Père Fisette

Le père Pierre Fisette, qui vient de terminer un semestre d'études à Montréal, est chez-nous pour quelques jours encore. Puis, il retourne chez-lui aux Philippines. Les gens de La Broquerie auront eu l'occasion de mieux connaître son travail et sa vie là-bas. En effet, dimanche soir le 17 janvier, il y a eu une présentation de films et soirée d'informations. Dimanche prochain, le 24, il y aura l'envoi missionnaire à la grande messe qui sera suivie d'un dîner-communion à la salle de l'aréna. Après le banquet, il y aura une présentation de danse et des arts du pays. C'est dimanche prochain après la messe. On peut se procurer des billets auprès des Chevaliers de Colomb.

Bingo

Tous les lundis soir à 20h00 au gymnase de l'école secondaire, il y a le BINGO organisé par les Chevaliers de Colomb. Beaux prix. Gros lot de $200.00 chaque lundi.

Note explicative

J'ai reçu la semaine dernière une lettre anonyme postée à Winnipeg dans laquelle on me reprochait d'avoir parlé du décès d'Edmond Rocan alors que je ne l'avais pas fait pour les autres décédés depuis le mois de novembre. L'individu m'y reproche mon "ignorance inexcusable" et mon "biais dégoûtant" en espérant qu'à l'avenir je serais "plus sympathique aux familles des disparus".

Si cette personne a été chagrinée je le trouve regrettable et je veux l'assurer qu'il n'a jamais été mon intention de lui faire de peine qui qu'elle soit. Cependant je voudrais lui rappeler que, comme chroniqueur, je ne puis tout savoir et ainsi j'ai demandé à quelques reprises la collaboration des gens de La Broquerie. Certains m'ont fait parvenir de l'information sur des parents décédés et j'ai pu en parler. D'autres ne l'ont pas fait (je ne fais ici de reproche à personne) et je n'ai pas écrit ce que je ne savais pas. Voilà pour "l'ignorance inexcusable".

Pour ce qui est du "biais dégoûtant" - on me reproche sans doute ici de faire du "favoritisme". Il aurait fallu mieux s'expliquer. Je tente de donner à chaque nouvelle l'importance qui lui revient à mon avis. Et je concède volontiers que mon jugement puisse de temps à autre me faire défaut. On donne ce qu'on a. D'ailleurs, si j'étais parfait je deviendrais peut-être moi aussi anonyme.

Je voudrais en terminant rappeler qu'il y a dans LA LIBERTÉ une section appelée nécrologie où les parents d'une personne défunte peuvent lui rendre un dernier hommage. Et de cette façon, personne ne sera oubliée.

Rino OUELLET





INTERROGATION

Une parole d'autorité...

"On était frappé par son enseignement, car il parlait en homme qui a autorité, et non pas comme les scribes". (Mc 1, 21)

Nous nous souvenons tous de paroles autoritaires: "Tu feras ceci, tu ne feras pas cela. Fais ceci comme je te le dis, car moi, je sais. Tout le monde doit faire cela comme je le dis".

Nous avons tous rencontré de ces personnes qui disent à tout le monde ce qu'ils doivent faire, ce qu'ils doivent penser, comment ils doivent faire et comment ils doivent penser.

Paroles qui surgissent comme un torrent de la haute suffisance d'une personne qui se prend pour le nombril du monde, qui prétent avoir toutes les réponses à toutes les questions pour toutes les personnes de toutes les générations de tous les temps.

Paroles qui tombent comme d'énormes blocs de glace, qui viennent geler toute prise en main responsable de la personne par elle-même, qui viennent écraser la liberté des personnes, paroles qui refroidissent, briment, suffoquent, donnent naissance à des robots sans consistance, sans personnalité, sans avenir, paroles qui conduisent éventuellement à la mort avant la mort, la mort de la personne comme personne.

Que de paroles autoritaires dans notre monde. Que de paroles vides qui servent à maintenir certains individus au pouvoir, qui donnent une espèce de vocation à bien des organismes et des regroupements, qui font penser à bien du monde que s'ils font ce qu'on leur dit de faire, ils ne peuvent errer, ils sont sur la bonne route.

Paroles autoritaires. Paroles sans vie.

Jésus, lui, parlait avec autorité. C'est toute autre chose. Il a toujours refusé, mais alors catégoriquement, d'entrer dans le jeu politique des paroles autoritaires; il a refusé ouvertement de se faire prendre dans les petits controverses des scribes et des chefs des prêtres qui cherchaient de lui une confirmation de leurs propres paroles autoritaires.

Jésus parlait avec autorité. Une parole d'autorité, c'est une parole qui a pour fondement la vérité, une parole qui fait la vérité autour de soi, une parole qui ouvre le coeur de l'homme à la vérité, la vérité toute entière.

Une parole d'autorité, c'est une parole sans compromis, une parole qui n'admet pas des entre-deux, une parole qui place la personne devant une option claire et précise, une option que seule la personne peut prendre grâce à sa liberté.

Une parole d'autorité, c'est une parole qui vient libérer des contraintes, qui ouvre des chemins nouveaux, qui donne à la personne le goût d'inventer des réponses nouvelles à des questions nouvelles, qui donne un sens de direction, qui puise sa force et son dynamisme dans la richesse même de la personne, qui donne vie.

Une parole d'autorité est une parole vivante, pleine de promesse et d'espérance, pas nécessairement facile, mais toujours vraie, authentique, pleine de bonté et de compréhension, d'ouverture et d'accueil.

Oui, Jésus, lui, parlait avec autorité.

Et nous, les chrétiens, nos paroles sont-elles des paroles autoritaires ou des paroles d'autorité?

Claude BLANCHETTE, ptre.

Avec l'amour tout est possible

L'Institut Fame Péreo fondé par le Cardinal Paul-Emile Léger pour lutter contre la faim et la lèpre dans le monde, nous rappelle que la 29e Journée mondiale des lépreux se célèbre dimanche le 31 janvier prochain.

Les manifestations de l'année des handicapés qui s'achève auront-elles réussi à nous sensibiliser à l'un des pires handicaps: la lèpre qui mutile des mains, déforme des pieds et ferme des yeux.

Raoul Follereau, le fondateur de cette "fête annuelle des lépreux" disait: "La grande leçon de "la bataille de la lèpre", ce sera autant les malades guéris, les vies sauvées, les hommes délivrés, que cette vérité que j'ai souvent répétée: sans l'amour, rien n'est possible; avec l'amour, rien n'est impossible".

Merci aux bienfaiteurs-amis du Cardinal Léger qui mènent avec nous cette bataille contre la lèpre. (2065 ouest, rue Sherbrooke, Montréal, Qué. H3H 1G6).



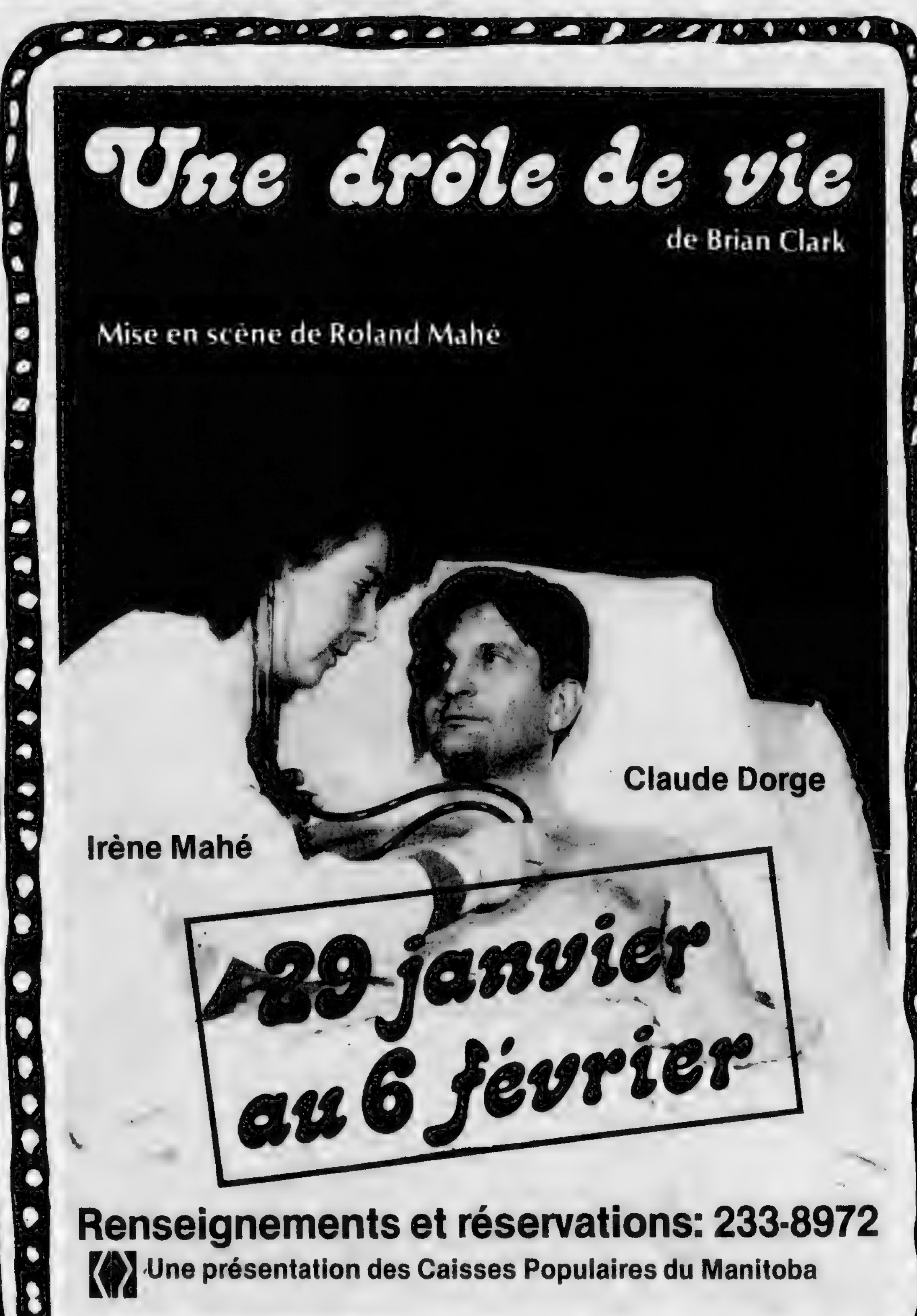


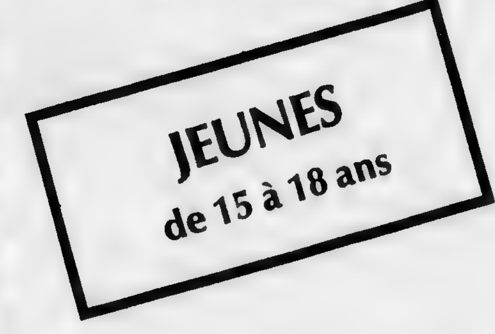


Au Cercle Molière on s'amuse

à faire de la régie
à construire des décors
à faire et à trouver les accessoires
à faire du travail de bureau
à jouer
à faire des mises en scène
à préparer des réceptions
à inventer des annonces
à faire du maquillage
à prélever des fonds
à prendre "un petit coup"
à fabriquer des costumes
à habiller et déshabiller les comédiens.

**Au Cercle Molière on s'amuse
Voulez-vous vous embarquer?
Appelez-nous au No 233-8053**





**Le Cercle Molière s'adresse à VOUS
VOUS rêvez de faire du THÉÂTRE?
Venez au Cercle Molière!**

Improvisation, interprétation, jeu, mime, détente avec le comédien PIERRE TRUDEL
du 27 janvier au 27 février 1982

2 jours par semaine
le mercredi à 19h
le samedi à 10h
au théâtre de la Chapelle, 825, rue St-Joseph
Frais d'inscription: $35.00
Des cours "le fun", une ambiance "au bout".

Appelez le No 233-8053 tout de suite.

Vers un nouveau sommet?

Au 14 janvier
$17,115.75

Alberta
Y. H. Lefebvre
Arthur de Rocquigny

Birtle
Mélina Edmundson

Colombie britannique
George Ledet

Etat-Unis
Dr. J.E. Préfontaine

Fannystelle
Mme Alice M. Ménard

Haywood
Amédée Picton

Holland
Les Trappistes

Île-des-Chênes
Yvette Audette

Kenville, Man.
Mme S. Christian

La Broquerie
Louis Laurencelle

La Salle
Michelle & Marcel Gosselin

Lorette
M. & Mme Marcel Couture
Odile Zelmer
Denis Robert
Marcel Roch
Rosa Therrien

Marchand
M. & Mme Octave Chartier

Notre-Dame-de-Lourdes
Marie Tinguely
Gilles Collet
M. & Mme Pierre Vigier
M. & Mme Jean Préjet
Robert Deroche
Roland Bazin

Ontario
G.M. Lalonde

Otterburne
Emilienne Poirier

Parc Windsor
Roland Pantel
Les Filles de la Croix
Paul & Denis Robidoux
Georges M. Picton
Pierre Pineau
Alphée & Jeannette Ouellette

Portage la Prairie
Mme Irma Gobert
Wilma Shirriff
James & Helen Mulligan

Powerview
Florence Lavoie

Québec
Jean Lalonde
Gérald Backeland

Richer
Adrien Ste-Marie
Raymond Legal

Saint-Boniface
M. & Mme Bazil Carrière
Paul L. Morier
Roger & Marie Le Madec
Mlle G. Couture
Cécile Caron
Claude Lauzé
Roméo Cloutier, o.m.i.
Aimé Decosse
G.R. Morier
Ginette Balcaen
D.B. Neufeld
Aimé Chalas
M. & Mme Gustave J. Champagne
Simone Duguay
Annette Bisson
Antoinette Daigle
Mme Antoinette Turgeon
Laure & Denise Rocan
Wilhelmine Malo
Roger St-Vincent
M. & Mme Alire Demers
Arthur Dupuis
Gérald C. Labossière
Séraphine Bernardin
Napoléon & Madeleine Boulet
Mme Aline Caron
Mme Cécile Landry
N. Jolicoeur
Jean Degagné
Robert André
Clémentine Combaz
Jeannette Sabourin
Club du Fer à Cheval
Mme Marie-Rose Brisson
Mme Irène Meilleur
Mme Yvette Ducharme
Léo Grouette
A. Poitras
Gerhard Huff
M. & Mme Philippe Normandeau
Gérald & Irène Arnaud
Lucille Couture
Union nationale française
Gérald Labossière
Michelle Labossière
Lionel Brisson
Laura Baccus
Mme Alex. Hallemans
Mme Alice Palud

Saint-Claude
Mme H. de Rocquigny
Réverends Pères Oblats

Saint-Germain
M. Johnny Kenny

Saint-Jean-Baptiste
Ludger Bruneau
Ron & Anita Perron
Roland & Alice Marion
Ovila Sabourin
Marc Bruneau

Saint-Joseph
Ovila Bissonnette

Saint-Labre
C. Gérardy

Saint-Lazare
Soeurs de la Présentation de Marie

Saint-Léon
Co-Opérative-Saint-Léon Ltée
Raymond Rondeau
Bernard Martel

Saint-Malo
Germain & Cécile Gosselin
Louis Hamonic

Saint-Norbert
Anonyme
Raymond & Jeannette Bacon

Saint-Pierre-Jolys
M. & Mme Jean Moal
Mme Marie Comeau
M. & Mme Philippe J. Desautels
Octave Roy
Mme Laura Martel
Mlle Adélina Côté

Saint-Vital
Cécile DeCruyenaere
H. Touchette
M. & Mme Enzo Novelli
M. Ferre-Collet
Germain Massicotte
R. Robert
Alphonse Lavallée
Edmond & Rose-Marie Beaudry
L. Sabourin

Steinbach
M. Elzéard Vien

Somerset
Roland E. Landry

Sainte-Agathe
A. Gauthier

Sainte-Anne-des-Chênes
S. Rémillard
Mme Cécile George

Saint-Rose-du-Lac
René & Léa VanDeKerckhove
Soeurs de Notre-Dame-des-Missions
G. Lebleu
Phil Bouchard
Léon Saquet

Virden
Gaétan J. Labossière

Winnipeg
Maurice J. Arpin
Van Phuc & N. Luu
Ruby Donner
Henriette Ricou
Aubrey Hemminger
M. Desrosiers
Servite Fathers
Holy Rosary Church
Jacques Tétrault
Denis E. Vouriot
J.A. Bélanger
Paulette Hughes
Eola Berthelet
Antonia Pelland
Gérald Labossière

COUPON-RÉPONSE

"Coup de pouce"

Je vous adresse $__________ à titre d'abonnement de soutien à LA LIBERTÉ, MON JOURNAL.

NOM: ______________________

ADRESSE: ______________________

Envoyez au "Coup de pouce", LA LIBERTÉ, C.P. 96, Saint-Boniface, Manitoba.

BONNE
FÊTE
ALICE
"VAUT
MIEUX
TARD
QUE
JAMAIS"

-40-
D. & M.



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

Dans l'avis public du 7 janvier 1980, le C.R.T.C. annonçait qu'il avait révisé la condition de licence ayant trait au transfert de propriété ou de contrôle des entreprises de radiodiffusion. Voici les demandes que le Conseil a reçues à cette fin.

Boissevain, Altona, Steinbach, (Man): demandes (800444200, 800442600, 800443400) présentées par Golden West Broadcasting Ltd... en vue de modifier les licences de radiodiffusion MA pour les endroits ci-haut mentionnés. Les demandes peuvent être examinées à Golden West Broadcasting Ltd., 420, South Railway, Boissevain; 9, avenue Centre, Altona; et 250, rue Main, Steinbach.

Examen des documents: les documents peuvent être examinés pendant les heures normales de bureau. Les dossiers peuvent être étudiés aux adresses indiquées et au CRTC, Edifice Central, Les terrasses de la Chaudière, Pièce 561, 1, promenade du Portage, Hull (Qué).; et CRTC bureau régional de Winnipeg, 275, avenue Portage, Winnipeg, et au bureau régional de l'Atlantique, piece 428, Tour-Barrington, carré Scotia, Halifax.

Intervention: toute personne intéressée peut fait parvenir une intervention écrite au Secrétaire général, C.R.T.C., Ottawa (ont.) K1A 0N2 et remettre une copie exacte de l'intervention au requérant au plus tard le 2 février 1982. L'intervention doit comprendre un exposé clair et concis des faits pertinents ainsi que des motifs sur lesquels se fonde l'intervenant pour appuyer la demande, s'y opposer ou proposer des modifications. Le reçu de la poste ou du messager doit être joint à la copie du C.R.T.C., pour prouver que le requérant a réçu sa copie. (PN -106)

Canada

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

avis d'audience publique

Le C.R.T.C. annonce par le présent avis que l'audience publique prévue pour le 9 février 1982 à Toronto aura lieu maintenant à Thunder Bay, au Mote/Hôtel Airlane, 698 ouest, rue Arthur, le 11 février.

Canada

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

Projet de nouvelles procédures pour la délivrance des licences d'entreprises de télévision par câble

Cherchant à toujours simplifier le processus de délivrance des licences et à accélérer le traitement des demandes, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes propose d'instituer de nouvelles procédures pour l'approbation de changements à la distribution autorisée des signaux de stations de télévision et de radio facultatives et d'autres services facultatifs, et de changements mineurs à l'aire de desserte autorisée des entreprises de télévision par câble. Ces nouvelles procédures sont conçues afin de donner au Conseil la possibilité d'approuver ces changements sans avis public ni audience publique.

Le Conseil entend concrétiser la nouvelle procédure en invitant d'abord les titulaires à demander qu'on supprime de leurs licences les conditions spéciales régissant l'aire de desserte autorisée et la distribution des signaux et services facultatifs, et d'y substituer une condition générale de licence qui obligerait les titulaires à obtenir l'approbation préalable du Conseil pour tout changement envisagé à l'aire de desserte autorisée ou à la distribution des signaux et services. Suite à l'établissement de cette condition générale de licence, l'approbation de ces changements par le Conseil requerrait simplement une demande écrite en ce sens de la part des titulaires.

Le Conseil invite les parties intéressées à se prononcer sur la question de savoir s'il convient et, le cas échéant, jusqu'à quel point il convient de mettre en oeuvre les révisions qu'il propose à ses procédures de délivrance des licences. Les observations en réponse au présent avis public devront être adressées au Secrétaire général, CRTC, Ottawa (Ontario), K1A 0N2, dans les 30 jours de la date du présent avis, le 29 décembre 1981.

Canada

Expansion Economique Regionale

Administration du Retablissement Agricole des Prairies

APPEL D'OFFRES
RÉHABILITATION DU RÉSERVOIR

Des soumissions cachetées seront reçues par le soussigné jusqu'à 14 heures, heure normale centrale, mardi le 9 février 1982, pour le Projet Edwards Creek, Contrat No. 1 - Réhabilitation du Réservoir. Les travaux sont situés à peu près 13km au sud de la Ville de Dauphin, Manitoba, dans le S1/2-33-23-19-W1. L'ouvrage consiste d'approvisionner tout équipement, main d'oeuvre, services et matériaux nécessaires pour surélever la digue existante, améliorer les butées de déversoir existant, améliorer les chenals d'accès et sortie, et construire une nouvelle structure pour passer l'eau excédentaire. Les éléments principaux du travail comprennent:

(1) Excavation	10000m3
(2) Matériaux imperméables	6000m3
(3) Matériaux perméables	1420 m3
(4) Enrochement	440 m3
(5) Palplanche d'acier	176 m2
(6) Conduite de fer ridée	18 m lin

On peut consulter les documents de soumission aux prochains endroits:

1) Les bureaux locaux des Bourses des Constructeurs et de l'Association de Construction situés à Calgary, Edmonton, Winnipeg, Brandon, Saskatoon et Régina,

2) La Ville de Dauphin, Bureau de Ville;

3) Bureau de l'ARAP de la région de Manitoba, 300 - 185, rue Carlton, Winnipeg, Manitoba.

On peut se producrer les documents de soumission à l'adresse ci-dessous, sur versement d'un dépôt de cinquante dollars ($50) payé en espèces, ou sous forme d'un chèque bancaire établi à l'ordre du receveur général du Canada. Ce dépôt sera remboursé sur retour des documents en bon état dans le mois suivant le jour du dépouillement des offres.
Ingénieur Préposé aux Contrats
5e étage, Immeuble Motherwell
1901, rue Victoria
Régina, Saskatchewan S4P 0R5
Tél.: (306) 359-5265

Les seules offres retenues seront celles présentées sur les formules fournies par l'ARAP et remplies selon les conditions établies dans les documents de soumission, et accompagnées avec garantie, en quantité et sous la forme spécifiée dans les documents de soumission.

Les gens intéressés sont conseillés de prendre les documents de soumission de l'Ingénieur Préposé aux Contrats à l'adresse ci-dessus, pour être certain de recevoir les avertissements supplémentaires.

La soumission la plus basse ou toute autre ne seront pas nécessairement acceptées.

A.F. Lukey
Ingénieur en Chef, ARAP

Canada

Saint-Boniface

45e anniversaire de mariage

Le 29 décembre, la famille Delannoy a fêté le 45e anniversaire de mairage de leur parents, Jean et Marie Delannoy (née Coulombe).

La soirée commença par un souper au "Transylvania Inn". Des discours ont été prononcés par plusieurs membres de la famille. Julie Bacon lut la bénédicité. Les enfants ont présenté une montre de poche en or avec chaîne à leur père et un pendant en or avec coeurs, à leur mère. La veillée se termina chez un de leur fils, M. et Mme Gilbert Delannoy.

La famille de Jean et Marie compte 8 enfants mariés et 23 petits-enfants. Étaient absents pour la célébration, Paul et sa famille demeurant à Baden-Baden en Allemagne. Jean travaille encore dans son métier, comme électricien, pour sa clientèle régulière.

Sainte-Agathe

Curling

Le club des "Sno-Goers" a tenu un curling bonspiel à Saint-Adolphe, samedi, le 9 janvier. Il était constitué de onze glaces. Les gagnants étaient:1er prix du 1er événement - - Normand Lemoine, Marc Nolette, Brian Dorge, Wendy Maness; 2e prix - - Pete Kosman, Monique Guertin, Gérald Lemoine, Pete Lagassé: 1er prix du 2e événement - - Richard Baudry, Diane Girardin, Ken Dyck, Ernie Nolette; 2e prix - - Michael Guertin, René Nolette, Rick Maness, Linda Nolette.

L'école

Madame Jeannine Macaulay a été embauchée au poste d'auxiliaire à l'enseignement en remplacement de Mme Rachelle Lemoine qui dû quitter avant Noël. Mme Macaulay travaillera principalement avec les étudiants qui ont de la difficulté avec la langue parlée.

Condoléances

Notre sincère sympathie à Mme Pauline Phaneuf et à sa famille suite à la mort de sa mère et de son frère la semaine dernière.

Chevaliers de Colomb

Les gagants du concours de dessin de Noël sont: 1ère et 2e années: 1er prix - Luc Macaulay - 2e prix - Sylvie Beaudry. 3e et 4e années: 1er - Léo Nicolas Jr. - 2e - Martin Lévesque. 5e et 6e années: 1er - Brigitte Fontaine - 2e - Joanne Nicolas.

Irène LEMOINE

Saint-Joseph

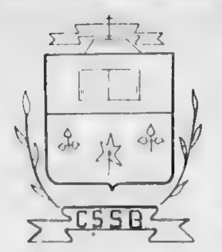
Visite au Musée

Vous aurez l'occasion de revivre quelques bons moments passés lors de votre visite au Musée de Saint-Joseph, si vous avez eu le bonheur de nous visiter dans le passé, sinon l'on vous donnera une bonne idée de tout ce que M. Jean-Louis Perron, en charge de ce musée, a pu y introduire; s'intéressant à ces reserves précieuses depuis plusieurs années déjà.

En effet, c'est le 26 janvier, à 20h au canal 3, que Radio-Canada présentera un film pris au Musée de Saint-Joseph. Plusieurs heures ou plutôt plusieurs journées de travail furent consacrées, tant de la part de Radio-Canada que de M. Perron, pour faire de cette entreprise un succès que vous serez fier d'apprécier au programme "Phare Ouest".

C'est donc un rendez-vous pour tous, mardi, le 26, pour une soirée qui promet d'être des plus intéressantes.

Marie SARRASIN



Collège secondaire de Saint-Boniface

Comité: Gisèle Dupasquier, Lucienne Loiselle, Jean-Louis Ouellette, Paul Préfontaine.

PARTAGE DE NOËL IMPRESSIONNANT AU COLLÈGE

Les étudiants ont encore une fois montré leur générosité en participant aux projets de Noël-partage.
En effet, onze classes titulaires ont amené assez de linge pour livrer au Centre Laurent l'équivalent d'une camionnette et demie. Les élèves ont envoyé $254.00 au **Secours aux lépreux** ainsi que $178.00 aux jeunes de la Tanzanie.
De plus, 11 paniers ont été préparés et livrés sous la direction de la paroisse de la Cathédrale.

- Lettre de Paul Campeau -

Cher M. Loiselle,

En ce début d'une nouvelle année j'aimerais remercier tous les élèves, les professeurs et vous-même pour l'esprit d'entraide, de partage et de charité que vous avez tous manifesté tangiblement par l'organisation de votre projet "Paniers de Noël." Les actions posées en ce qui regarde ce projet démontrent le réel souci du prochain que vous, vos professeurs et vos élèves portez envers les moins fortunés.

Si je me permets d'affirmer cela c'est parce que j'étais impressionné par la qualité des paniers que les élèves ont préparés: dinde, gâteaux faits à la maison, sucreries maison, gâteaux aux fruits, légumes, jouets, argent... tous ces éléments "spéciaux" ont réussi, je crois, à faire voir aux personnes dans le besoin qu'il y a encore aujourd'hui des gens généreux, des gens qui veulent et qui aiment aider.

Félicitations à vous et aux professeurs et élèves pour les efforts que vous avez déployés pour rendre ce Noël de 1981 un peu plus agréable, pour les onze paniers préparés et les $165.00 ramassés: **MERCI**. Je vous prie de transmettre mes sentiments aux élèves et aux professeurs. À tous et à chacun bonne et heureuse année.

- Comité de parents -

Le comité de parents du Collège invite, à une réunion d'information, tous les parents dont les élèves sont inscrits au Collège ainsi que les parents qui inscriront leurs enfants l'an prochain. Cette réunion importante aura lieu le mercredi le 27 janvier à 20h00 dans la salle académique.

PRIÈRE À SAINT JUDE

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, l'Église vous honore et vous invoque universellement comme patron de cas désespérés. Priez pour moi, si malheureux, qui vous implore; usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire, dans le cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin, afin que je reçoive les consolations et les secours du Ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement...(ici faites votre demande...) et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus, durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion.

Ainsi soit-il.

Saint Jude, priez nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

avis de décision

Décision CRTC 81-922, Capital Cable TV Ltd., Canadian Cablesystems (Ontario) Ltd., Ottawa Cablevision Ltd., Northgate Cable TV Ltd., Western Co-Axial Ltd., Cablecasting Ltd. (autrefois Calgary Cable TV Ltd.), Greater Winnipeg Cablevision Ltd., Sudbury Cable Services Ltd., Northshore Cable Services Ltd., Timmins Cable Services Ltd., Maclean Hunter Cable TV Ltd., Willowdowns Cable-Vision Ltd., Citizens Cable TV Ltd.

Le C.R.T.C. annonce qu'il a examiné les demandes de modification des licences des entreprises de réception de radiodiffusion et qu'il approuve, pour une période de deux ans se terminant le 31 décembre 1983, le projet de distribution par câble, à titre expérimental, des services de surveillance de sécurité.

Canada



Joséphine CHOISELAT

Après une longue maladie, Joséphine Choiselat s'est éteinte paisiblement le 11 novembre 1981 à l'hôpital de Sainte-Anne-des-Chênes à l'âge de 74 ans. Joséphine fille d'Alfred Choiselat et d'Amanda Généreux naquit le 8 octobre 1907 à Saint-Boniface, Manitoba, elle fut baptisée le 10 octobre 1907 dans la vieille cathédrale de Saint-Boniface par Mgr Azarie Dugas Sa famille ayant déménagé à La Broquerie elle y fréquenta l'école élémentaire Saint-Roch.

La vie de Joséphine est un exemple de dévouement. Étant l'aînée d'une famille nombreuse elle fut retirée de l'école à l'âge de 13 ans pour porter main forte à sa mère aux lourdes tâches du foyer. C'est donc dans un chaud foyer que grandira Joséphine avec ses frères et soeurs, dans une atmosphère de paix, de piété sincère, d'esprit de travail, de franche gaieté. Comme à Béthanie le Christ règne en Roi et en ami dans cette demeure. Tous les soirs on s'agenouille pour la récitation de la prière et du chapelet. Les dimanches et fêtes on se rend à l'église pour entendre la messe et recevoir le Dieu des forts. Joséphine sut prendre sa responsabilité comme une deuxième mère tout en restant soumise à sa chère maman.

À l'âge de 16 ans elle fut demandée par M. l'abbé Raymond Giroux, curé, pour travailler au presbytère de La Broquerie pour un remplacement par la suite elle est allée travailler au presbytère de Saint-François-Xavier chez l'abbé Fyfe, curé, et aussi au couvent de Saint-François, au couvent de La Broquerie, pour revenir à nouveau au presbytère de La Broquerie. Elle y continua son service lorsque l'abbé Adélard Couture remplaça l'abbé Giroux. Quelques années après l'abbé Léon Roi, nommé curé, demanda à Joséphine de continuer d'être sa ménagère, elle y demeura durant dix neuf ans. Quand ce dernier fut nommé curé de Saint-Malo, il voulut garder sa ménagère, elle demeura à Saint-Malo quelques années, jusqu'à la mort de ce bon curé. Joséphine se rendit ensuite comme ménagère de son frère Joseph à Woodridge, Haywood, et Saint-Adolphe. Elle passa plus que la moitié de sa vie au service du clergé où son dévouement ne connut pas de bornes. Elle s'est aussi dévouée pour les malades à domicile allant les visiter et les aider.

Malgré ses modestes honoraires elle aida financièrement son frère Joseph pour ses études.

Elle sut à maintes reprises prendre charge des enfants de ses soeurs lorsque l'une d'elles était malade.

Lorsque ses parents prirent leur retraite elle fut un soutien dans leur vieillesse.

Joséphine laisse dans le deuil sa vieille mère de 93 ans et dix mois Amanda Choiselat du Centre Taché à Saint-Boniface, cinq soeurs: Sr Jeanne Choiselat s.g.m., de Saint-Boniface, Mme Edmond Fontaine (Clémence) de Saint-Boniface, Mme Armand Comeault (Marie) de Saint-Boniface, Sr. Antoinette Choiselat, s.c.m.i. de Transcona, Manitoba, Mme René Allard (Thérèse) de Saint-Boniface; six frères et belles-soeurs: Charles et Eva de Nipigon, Ontario, Marcel et Marguerite de Winnipeg, Eugène et Léa de Nipigon, Ontario, Gabriel et Claire de La Broquerie, Georges et Cécile de La Broquerie et l'Abbé Joseph, curé de Notre-Dame-de-Lourdes, Manitoba. Plusieurs nièces et neveux, ainsi qu'un grand nombre de parents demeurés en étroite liaison avec la famille et beaucoup d'amis, Elle fut prédécédée par son père, Alfred Choiselat en 1970.

Les funérailles furent présidées par le père Clavet, c.s.v., curé de La Broquerie, et concélébrées par quelques prêtres du diocèse ainsi que par son frère Joseph curé de Notre-Dame-de-Lourdes, Manitoba.

La dépouille mortelle fut portée par M.M. Olivier Normandeau, Roger et Louis Fontaine, Henri Choiselat, Joseph et Roland Allard, tous neveux de la défunte. Joséphine nous laisse un souvenir de patience et de résignation à la volonté de Dieu.

Que le Seigneur l'accueille dans sa maison.

REMERCIEMENTS

La famille Choiselat remercie d'une manière toute spéciale les médecins, le Révérend père Gauthier, c.s.s.r., le personnel de l'hôpital, les parents et amis qui ont reconforté Joséphine au cours de sa maladie à l'hôpital de Sainte-Anne. Merci à tous ceux qui ont participé aux prières et à la messe des funérailles ou qui ont témoigné leur sympathie par leur présence, offrandes de messes, fleurs, ou paroles réconfortantes. Merci aussi à la chorale et aux dames de La Broquerie pour avoir servi le goûter après les funérailles.

Juliette ROBERT

Robert, Juliette (née Campeau à Saint-Norbert en 1888) est décédée le 7 janvier 1982 au foyer de Saint-Boniface, âgée de 93 ans.

Elle vécut à Aubigny jusqu'en 1973.

La précédèrent dans la tombe: une soeur, deux frères, son mari Ovide (1924), sa fille Marie-Ange (1973).

Mme Robert laisse dans le deuil 4 soeurs: Egidia Dorge (Ontario), Théophiline Alarie, Yvonne Blain (Ottawa), soeur Marie-Josée, fille de la croix; 2 filles: Alice Gousseau et Denise Vermette (Saint-Boniface) 5 garçons : Albini, Louis-Joseph, Marius, le docteur Téléphore (Québec) et Ovide (père Bernard, capucin, Ontario); 54 petits-enfants, 119 arrière-petits-enfants et 2 arrière-arrière-petits-enfants

Veuve à 35 ans, elle éleva seule ses 8 enfants (agés de 8 mois à 14 ans).

Les funérailles ont eu lieu à Aubigny le 13 janvier. Son fils, le père Bernard officiait avec le père Laurent Alarie, le père Emilien Dorge et l'abbé René Touchette.

Les porteurs étaient six petits-enfants.

Les enfants de Juliette remercient chaleureusement tous ceux qui ont allégé leur peine par leur sympathie, l'assistance aux funérailles et toute autre forme d'aide et en particulier les célébrants et la chorale.

Tu es partie, maman, mais tu ne nous a pas quittés. Veille sur nous avec la même vigilance et surtout le même courage presque démesuré, qui forgent les plus grands saints: les inconnus.

Joseph Emile ABRAHAM

Subitement à l'Hôpital de Saint-Boniface, le 10 janvier 1982 est décédé à l'âge de 72 ans. M. Emile Abraham époux de Augustine Abraham 517, rue Ritchot à Saint-Boniface et autrefois de Grande Pointe, Manitoba.



Les prières ont été récitées le mercredi 13 janvier, a 19h30 à la chapelle funéraire P. Coutu, 156, rue Marion. La messe des funérailles a été célébrée le jeudi 14 janvier à 10 heures à la Cathédrale de Saint-Boniface, et présidée par le Révérend père Léo Couture. L'inhumation eut lieu au cimetière d'Île-des-Chênes.

Outre son épouse Augustine, M. Abraham laisse dans le deuil ses 11 enfants Denis de Calgary, Hervé de Vancouver, John et Maurice de Winnipeg, Mme Erik Pajak (Diane), Mme Fernand Dion (Suzanne), Mme Luke Malzahn (Claire) Mme Roger Gaborieau (Kathleen), Carmelle, Ginette et Angèle toutes de Winnipeg, 27 petits-enfants, et aussi son beau -père M. Auguste Vermette.

M. Abraham fut prédécédé par un fils Guy en 1954 ainsi que par deux frères William et Charles. Il était membre des Chevaliers de Colomb, (Conseil Saint-Boniface).

Pour les amis qui le désirent un don peut être fait à leur oeuvre favorite.

Les porteurs étaient deux petits-enfants et quatre neveux, Dan Abraham, Brian Pajak, Daniel Abraham, Dan Vermeulen, Billie et Tommy Abraham.

La direction des funérailles de M., Emile Abraham a été confiée à la chapelle P. Coutu et Cie, 156, rue Marion.

Françoise (Angèle) SARRAILLON

Paisiblement, le 14 janvier 1982, à l'hôpital de Sainte-Anne est décédée Mme Angèle Sarraillon, âgée de 86 ans, précédemment de Lewis, Manitoba.

Mme Sarraillon naquit à Saint-Boniface le 1er novembre 1895, mais reçut son éducation dans le sud de la France. Après son retour au Canada elle maria Michel en 1919, Ils s'installèrent à Lewis en 1921, jusqu'à maintenant.

Mme Sarraillon fut précédée par son mari Michel en 1962 et par un fils André en 1946. Elle laisse dans le deuil un fils Paul et sa femme Joyce de Stony Mountain ainsi qu'une fille Jeanette Sarraillon de Lewis; six petits-enfants: Angèle et Rose, toutes deux de Saint-Boniface, Lorne de Fort-Garry, André de Stonewall, Michelle de Balmoral et Evelyne de Stony Mountain ainsi que deux arrière-petits-fils, Paul et Daniel.

Les prières ont été récitées le dimanche 17 janvier à 19h30 à la chapelle "Green Acres". Les funérailles ont eu lieu le lundi 18 janvier à 15h, également à la chapelle, et célébrées par le Révérend père C. Dufort. L'enterrement suivit dans le cimetière "Green Acres Memorial Gardens".

Les porteurs étaient MM. André Sarraillon, Edward Hall, Raymond Labbe, Frank Sarraillon, George Sarraillon et Lauria Labbee.

La chapelle funéraire "Green Acres" était chargée des arrangements funéraires.

Somerset

Après le centenaire

Lors de la première réunion de l'année du conseil du village, le 5 janvier dernier, M. Rémi DePape, maire du village, au nom des citoyens, en son nom et celui des conseillers, exprima sa reconnaissance à tous ceux qui ont contribué d'une façon ou d'une autre au beau succès des nombreuses festivités du centenaire de Somerset en 1981.

Les membres du comité du centenaire furent spécialement honorés. Une plaque commémorative du centenaire fut remise à chacun en reconnaissance de leur grand dévouement dans l'organisation et la planification des célébrations. Ce comité se composait de Léo Delaquis, président, Jeannette Rheault, vice-présidente, Margaret Lussier, secrétaire-trésorière, et de Lorraine Girouard, Richard Sierens et le docteur Georges Mabon, conseillers.

M. DePape remercia également d'une façon spéciale M. Thomas Rheault à qui on doit le symbole du centenaire.

* * *

Le rapport financier du centenaire vient d'être publié. Les revenus se chiffrent à $61,159.43, et les dépenses sont de $51,942.55. Il y a donc un profit de $9,216.88. On demande aux habitants de Somerset de proposer, par écrit, des idées des projets pour l'utilisation de ce profit. Ces projets doivent être soumis à Mme Margaret Lussier, secrétaire-trésorière, avant le 31 janvier. Une réunion sera ensuite tenue pour discuter des différentes propositions.

Calendrier:

Une soirée-cabaret avec Maurice Paquin aura lieu à la salle communautaire le vendredi 5 février. Bienvenue à tous.

Odile OSTROWSKI

Laurier

Eugène Clément

Après un court séjour à l'hôpital, M. Eugène Clément est soudainement décédé le 24 décembre 1981, à Sainte-Rose, Manitoba.

Né le 23 octobre 1905, à Letellier, Man. M. Clément fit ses études à Letellier et à Saint-Boniface. Il déménagea à Laurier, avec sa mère, en 1919. C'est dans les alentours qu'il travailla afin d'aider sa mère qui travaillait au presbytère.

C'est à ce moment là qu'il rencontra son épouse, Henriette Gaultier. Ils prononcèrent leurs voeux de mariage le 15 novembre, 1923, à Laurier. M. et Mme Clément demeurèrent à Winnipeg pour quelques années et en 1935 ils s'installèrent fermiers au sud-ouest de Laurier.

En 1944, M. Clément devint concierge pour le C.N. À l'arrivée du train, il en rapportait le courrier au bureau de poste. Il travailla aussi comme charpentier jusqu'à ce qu'il prenne sa retraite.

Ses nombreux amis se sont joints à la famille pour les prières, le dimanche 27 décembre. Les funérailles eurent lieu le lundi 28 décembre 1981, à l'église Notre-Dame-des-Victoires à Laurier. Les Révérends U. Paquette et R. Lavoie cocélébraient la messe. L'inhumation eut lieu au cimetière de Laurier.

M. Clément laisse dans le deuil son épouse Henriette (née Gaultier), sept enfants, Louis à Montréal, Mme Thérèse Bourgouin à Keewatin, Rita (Mme Edouard Jeannotte) à Edmonton, Mme Alice Gaudreau à Ottawa, Rémi à Canora, Adrien à Dauphin, 19 petits-enfants et 13 arrière-petits-enfants.

Mme Clément et sa famille remercient sincèrement tous ceux qui leur ont témoigné leur sympathie. Les services rendus en si grand nombre ne seront jamais oubliés.

HOROSCOPE

Capricorne du 22 déc. au 20 janv.

Ne laissez pas passer l'occasion qui vous sera offerte de montrer ce dont vous êtes capable. L'amour vous comblera; soyez donc prêt à saisir la chance qui se présentera.

Verseau du 21 janv. au 19 fév.

On apprécie votre conscience professionnelle et il ne serait pas impossible qu'on vous confie de nouvelles responsabilités. Montrez des preuves de votre attachement à l'être aimé, il a l'impression que vous le délaissez.

Poisson du 20 fév. au 20 mars

En même temps, vous recevrez des nouvelles d'une personne dont vous êtes momentanément séparée. Ne perdez pas trop votre temps en sorties fatigantes. Au travail, il vous semblera que vos initiatives ne sont pas appréciées.

Belier du 21 mars au 20 avril

Organisez-vous de façon plus rationnelle et soyez plus ordonné, vous gagnerez du temps. Ne négligez pas ceux que vous aimez, accordez-leur toute votre attention.

Taureau du 21 avril au 20 mai

Limitez vos ambitions et vous verrez que vous atteindrez plus facilement votre but. Ne vous fiez pas aux apparences qui sont très souvent trompeuses.

Gemeaux du 21 mai au 21 juin

Ne négligez pas votre travail au profit de vos préoccupations familiales. Une trop grande réserve de votre part pourrait être prise pour de l'indifférence.

Cancer du 22 juin au 22 juillet

Les décisions importantes ne doivent pas être prises à la légère mais après mûre réflexion. Si vous voulez être pleinement heureux, ne soyez pas aussi exclusif et entier. Sachez vous montrer généreux.

Lion du 23 juiller au 23 août

Soignez particulièrement votre travail et rendez-le impeccable, on vous observe. Il est encore trop tôt pour dévoiler vos projets, attendez encore un peu.

Vierge du 24 août au 22 sept.

Ne vous fiez à personne ne comptez également que sur vous-même. Les amis vous délaisseront probablement et vous aurez à vous tirer d'embarras sans l'aide de qui que ce soit.

Balance du 23 sept. au 23 oct.

Agissez avec tact et diplomatie et tout ira bien. Il y aura sûrement certaines déceptions minimes mais dans l'ensemble la chance vous sourira au cours des prochains jours.

Scorpion du 24 oct. au 22 nov.

Ne négligez aucune démarche pour améliorer votre situation même celles qui vous déplaisent. Une fin de semaine agréable vous attend. Soyez à la hauteur de vos responsabilités.

Sagittaire du 23 nov. au 21 déc.

La possibilité d'augmenter vos revenus vous sera donnée mais agissez rapidement et énergiquement. Vous sentez que certains amis s'éloignent de vous, renoncer donc à votre attitude agressive.

La Page de Bicolo ...

Bonjour!

As-tu pensé au Concours 10e anniversaire? Si tu regardes bien dans la page j'ai aussi des jeux sur les animaux! Maintenant je m'en vais compter un but!

Salut!
Bicolo



FAUT FÊTER ÇA!

Premier concours 10e anniversaire du Club de Bicolo!

"Dessine Bicolo qui fête le 10e anniversaire de son Club"

Tu fais un dessin original (pas copié) et tout seul! Ton numéro de membre est **nécessaire** pour pouvoir gagner. (Si tu n'es pas membre, remplis le coupon au bas de la page et envoie-le avec ton dessin.)

TOUS LES PARTICIPANTS qui auront leur numéro de membre recevront un petit quelque chose!

Ce concours se termine le **30 janvier 1982.**

Fais-le tout de suite!

Tu peux aussi participer avec ta classe et envoyer le tout à :

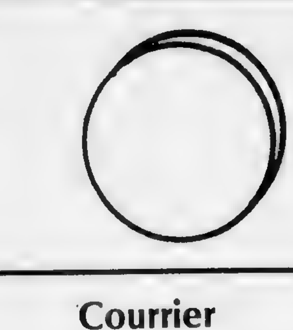
Club de Bicolo
C.p. 262
Saint-Pierre-Jolys
Manitoba R0A 1V0

Nom...
Adresse...
....
Âge:..........No de membre....................

JOINS LES POINTS



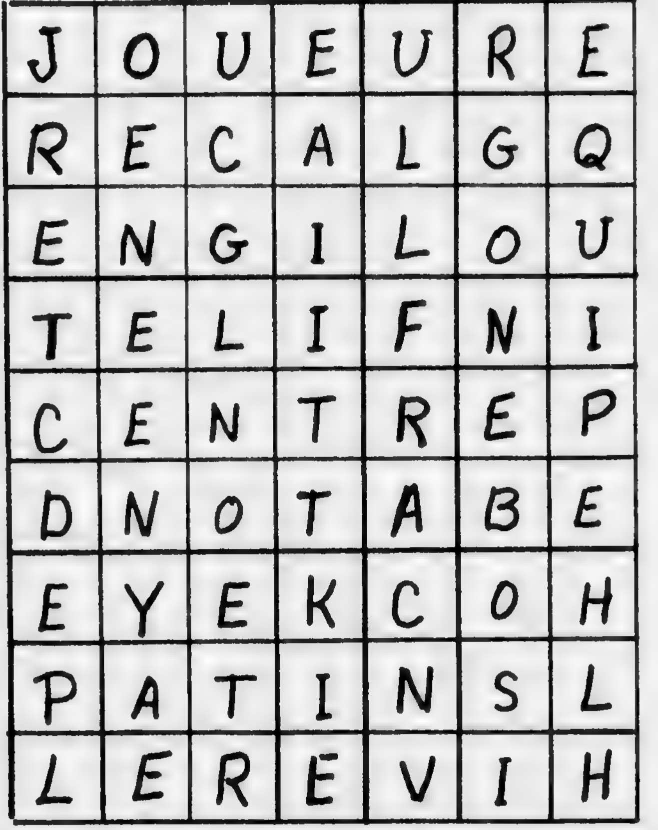
Le HOCKEY



MOT CACHÉ

Tu en as besoin pour jouer au Hockey...

Hiver
Patins
Glace
Joueur
Filet
Bâton
Ligne
Centre
Équipe
Hockey



J	O	U	E	U	R	E
R	E	C	A	L	G	Q
E	N	G	I	L	O	U
T	E	L	I	F	N	I
C	E	N	T	R	E	P
D	N	O	T	A	B	E
E	Y	E	K	C	O	H
P	A	T	I	N	S	L
L	E	R	E	V	I	H

Courrier

Cher Bicolo,

Je suis très contente d'avoir gagné les appuie-livres et le beau livre de recettes pour le concours d'automne.

J'aime beaucoup participer à tes concours.

Merci beaucoup!
Ton amie
Lucille Verrier,
La Broquerie

Cher Bicolo,

Merci pour la jolie montre que j'ai gagnée, Je l'apprécie beaucoup.

Mon petit frère te dit merci aussi pour son jeu qu'il a reçu.

Nous sommes tous les deux très fiers.

Louise Gauthier,
Richer

Cher Bicolo,

Merci pour le très beau livre et le jeu. Tu es très généreux, Bicolo!

J'aime beaucoup lire au sujet de l'espace, donc j'ai déjà commencé la lecture et ce livre me plaît beaucoup.

Ton ami,
Donald Legal
Sainte-Anne

Amusons-nous avec les animaux...

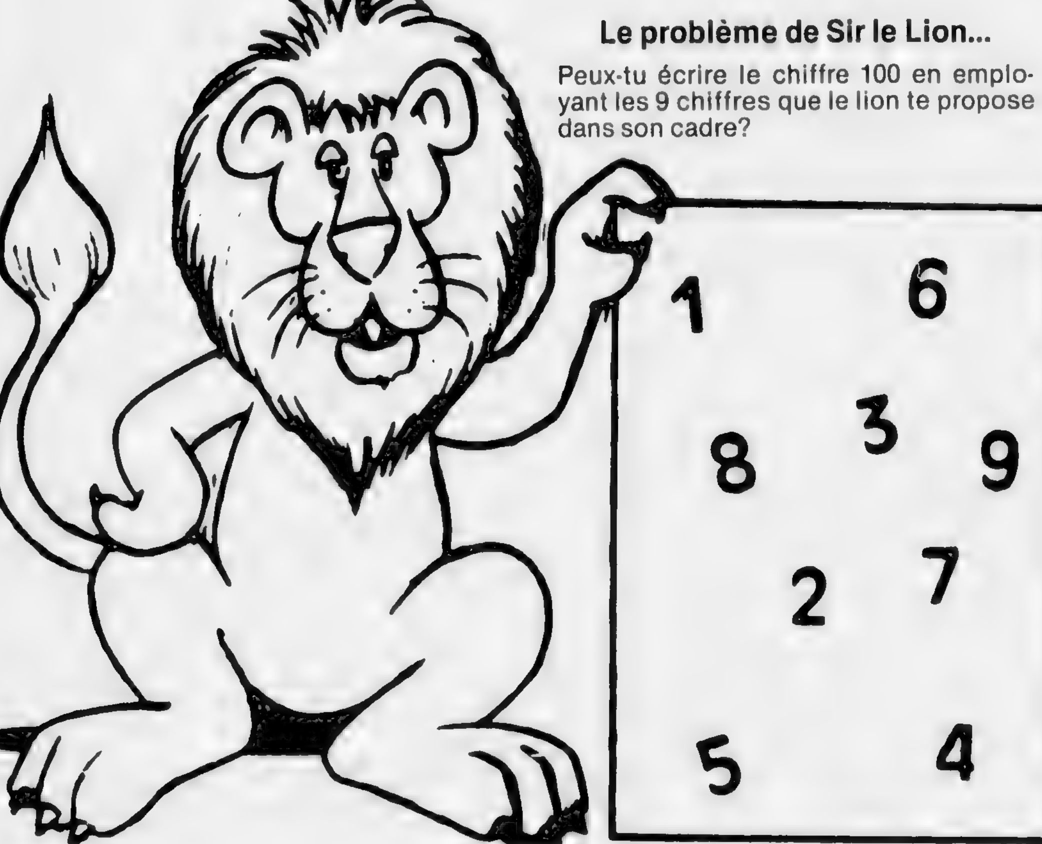
Relie par une ligne l'action à l'animal

1. L'abeille	A. Gambade
2. L'agneau	B. Sautille
3. L'aigle	C. Voltige
4. Le canard	D. Vole
5. Le cerf	E. Bondit
6. Le cheval	F. Se pavane
7. L'éléphant	G. Se dandine
8. Le pigeon	H. Marche
9. Le paon	I. Galope
10. Le poisson	J. Nage
11. Le serpent	K. Plane
12. Le singe	L. Rampe



Le problème de Sir le Lion...

Peux-tu écrire le chiffre 100 en employant les 9 chiffres que le lion te propose dans son cadre?



Réponse: Mouvements des êtres

1-C	5-E	9-F
2-B	6-I	10-J
3-K	7-H	11-L
4-G	8-D	12-A

Réponse: Hockey, Rondelle

Membre gagnant de la semaine
No 2913 - **Nadine Bérard,** 10 ans
Notre-Dame de Lourdes



Le coin du livre

Le voyage de lapin noir.

Un récit fort intéressant où des animaux font un voyage interplanétaire Les illustrations rendent ce livre encore plus intéressant.

Si tu as de 7 à 9 ans, tu jouiras beaucoup du Voyage de lapin noir. Tu peux le trouver à ta bibliothèque ou si tu aimerais l'acheter, rends toi à la Boutique du Livre, 315 rue Kenny, Saint-Boniface.

Bonne lecture!

Problème du lion:
1 + 2 + 3 + 4 + 5 + 6 + (8x9) = 100

Comparaisons:
1. tortue, 2. un pinson, 3. renard, 4. paon, 5. une pie, 6. une colombe 7. du poulet, 8. un singe, 9. un âne, 10. un boeuf, 11. un rossignol, 12. une taupe.

L'on compare souvent les humains aux animaux ou les animaux aux humains... Trouve le nom de l'animal et complète les comparaisons.



1- Lent comme ....
2- Gai comme ....
3- Rusé comme ....
4- Orgueilleux comme ....
5- Bavard comme ....
6- Simple comme ....
7- Tendre comme ....
8- Adroit comme ....
9- Têtu comme ....
10- Fort comme ....
11- Chanter comme ....
12- Dormir comme ....

ATTENTION...

Si tu veux devenir membre de mon Club, tu n'as qu'à découper le coupon ci-dessous, le remplir correctement et le retourner à:

Club de Bicolo
C.P. 262
Saint-Pierre-Jolys
Manitoba R0A 1V0

Tu recevras ensuite ta carte de membre. Chaque semaine, un gagnant est choisi parmi tous les membres.

Nom: ....
Adresse: ....
....
Code postal: ....Âge: ....

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu JEAN MARIE ESPENELL, du village de Notre-Dame-de-Lourdes, au Manitoba, retraité, décédé.

TOUTES réclamations contre la succession ci-dessus mentionnée doivent être déposées à l'étude des soussignés, 201-185, boulevard Provencher, Winnipeg, Manitoba, R2H 3B4, avant le 15 février 1982.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 13e jour de janvier 1982.

TEFFAINE, MONNIN, HOGUE & TEILLET
Procureurs de la succession

BIENVENUE

L'Eglise Chrétienne Evangélique de St-Boniface
(231 Kitson à côté de Traverse)
vous invite
aux réunions régulières en français
LE DIMANCHE A 11.00 Hres
UNE EGLISE OU L'ON PRECHE LA PAROLE DE DIEU
(2 Timothée 4.2)
Pasteur Dick Neufeld
49 Braemar, St. Boniface, Man. R2H 2K2
233-6307 ***233-8435***

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu MARIE MEDERICE BOISSONNEAULT, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, veuve, décédée.

TOUTES réclamations contre la succession ci-dessus mentionnée doivent être déposées à l'étude des soussignés, 201-185, boulevard Provencher, Winnipeg, Manitoba, R2H 3B4, avant le 15 février 1982.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 7e jour de janvier 1982.

TEFFAINE, MONNIN, HOGUE & TEILLET
Procureurs de la succession

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

avis de décision

Décision CRTC 82-1, Native Communications Inc., Shoal Lake, Pine Creek, Little Saskatchewan, Dauphin River, Jackhead, Lake St, Martin, Fairford, Fisher River, Peguis, Lake Manitoba, Ebb & Flow, Valley River, Sandy Bay Waywayseecappo, Gambler, Birdtail Sioux, Sioux Valley, Oak Lake, Keeseekoowenin, Rolling River, Long Plain, Dakota Tipi, Swan Lake, Roseau River, Buffalo Point, Brokenhead, Fort Alexander, Little Black River, Hollow Water, Split Lake, Brochet, Cross Lake, God's Lake Narrows, South Indian Lake,Easterville, Wabowden, Lac Brochet, York Landing, Moose Lake, Warrens Landing, Granville Lake, Nelson House, Leaf Rapids, Lynn Lake, Churchill, Snow Lake, Gillam, Ilford, Popular River, Matheson Island, Big Black River, Princess Harbour, Ahgaming, Loon Straits, Pine Dock, Dallas/Red Rose, Bloodvein, Little Grand Rapids, Berens River, Homebrook, Fisher Bay, Anama Bay, Harwell, Bissett, Manigotogan, Seymourville, Pelican Rapids, Red Deer Lake, National Mills, Westgate, Duck Bay, Camperville, Waterhen, Mallard, Crane River, Meadow Portage, Salt Point, Sherridon, Herb Lake, Barrows, Wasagamack, Shamattawa, Oxford House, Garden Hill, Grand Rapids, God's River, Pukatawagan, Norway House, Thicket, Portage, Tadoule Lake, Pikwitonei.

À la suite d'une audience publique tenue à Winnipeg le 3 novembre 1981 le C.R.T.C. annonce qu'il approuve les demandes de licence visant l'exploitation d'une entreprise d'émission de radiodiffusion constituée de quatre stations de télévision de faible puissance et de sept stations radiophoniques de faible puissance dans chacune des collectivités susmentionnées, à l'exception de Leaf Rapids, Lynn Lake, Shoal Lake et Gillam. Les entreprises autorisées aux présentes distribueront les émissions de CHAN-TV Vancouver, CHCH-TV Hamilton, CITV-TV ,Edmonton, TCTV Montréal, CFMQ-FM Moncton, CITE-FM Montréal, CKO-FM-2 Toronto. CIRK-FM Edmonton, CFMI-FM Vancouver, CKAC Montréal et Radio Indigène, reçues via satellite du reseau. Les Communications Par Satellite Canadien Inc. (CONCOM).

Le Conseil refuse les demandes visant à fournir le service de la CANCOM à Lynn Lake et Shoal Lake et il a autorisé des groupes locaux à desservir ces collectivités (décisions CRTC 82-6 et 82-9, publiées aujourd'hui). Le Conseil estime que la délivrance de licences à des groupes locaux dans ces collectivités permettra de répondre le mieux aux besoins de chaque collectivité. De même, le Conseil refuse la demande visant à desservir Leaf Rapids et il publiera bientôt un avis public invitant la présentation de demandes en vue de fournir le service de la CAN COM à Leaf Rapids.

Outre les services de la CAN COM, le Conseil autorise également l'établissement de stations radiophoniques et de télévision de faible puissance dans chacune des collectivités autoristées à être desservies afin d'offrir des émissions locales et éducatives.

Le Conseil approuve aussi la distribution du signal de Radio Inuit qui sera reçu via satellite dans chacune des collectivités autorisées à être desservies dans la présente décision.

Décision CRTC 82-2, Romik Communications Ltd. Flin Flon; Native Communications Inc., Flin Flon; Remi C. Smith, au nom d'une compagnie devant être constituée (Nortec Cable Inc.) Flin Flon; Mme P.A. Moreton, au nom d'une compagnie devant être constituée, Flin Flon; Severn Entreprises Ltd., Flin Flon (Man.)

A la suite d'une audience publique tenue à Winnipeg le 3 novembre 1981, le C.R.T.C. annonce qu'il approuve la demande de licence d'entreprise de réception de radiodiffusion présentée par la Romik Communications Ltd. en vue de desservir Flin Flon et distribuer les signaux du réseau Les Communications par Satellite Canadien Inc. (CANCOM) et d'autres services de radiodiffusion. Le Conseil délivrera une licence expirant le 30 septembre 1985, sous réserve de conditions qui y seront stipulées. Les limites de l'aire de desserte seront également décrites dans la licence. Le Conseil refuse les quatre demandes concurrentes susmentionnées. Outre les services prioritaires dont la distribution est exigée par règlement, le Conseil approuve la distribution des services facultatifs suivants: CHAN-TV Vancouver, CITV-TV Edmonton, CHCH-TV Hamilton, TCTV Montréal, CFQM-FM Moncton, CITE-FM Montréal, CKO-FM-2 Toronto, CIRK-FM Edmonton et CFMI-FM Vancouver dont les signaux seront reçus, via satellite, du réseau Les Communications Par Satellite Canadien Inc. (CANCOM). Le Conseil note l'engagement de la requérante à présenter une demande visant la distribution de Radio Indigène dès que ce service sera offert par la CAN COM. Le Conseil note que la requérante propose de réserver un canal à la programmation communautaire et il l'encourage à stimuler l'intérêt de la collectivité pour ce canal de même qu'à en favoriser l'accès aux fins de la réalisation d'une programmation locale. A cette fin, le Conseil note qu'à l'audience, la requérante s'est engagée à consacrer 10% du revenu annuel brut de l'entreprise à la programmation communautaire. De plus, le Conseil accueille favorablement la proposition de la requérante d'encourager les résidants francophones et autochtones de Flin Flon à participer activement et à contribuer au service de programmation communautaire. Le Conseil reconnait aussi le projet de la requérante de consacrer une partie de son budget en matière de programmation communautaire au développement de talents locaux candiens. Le Conseil approuve également l'utilisation de l'entreprise pour distribuer un service de programmation éducative, ainsi que le tarif d'abonnement mensuel maximum proposé de 17,50$ et le tarif d'installation maximum de 30$.

Décision CRTC 82-3, Mme P.A. Moreton, au nom d'une compagnie devant être constituée, The Pas; Native Communications Inc., The Pas; Remi C. Smith, au nom d'une compagnie devant être constituée (Nortec Cable Inc.) The Pas; Severn Entreprises Ltd., The Pas; Keith Elvers, au nom d'une compagnie devant être constituée The Pas (Man.)

A la suite d'une audience publique tenue à Winnipeg le 3 novembre 1981, le C.R.T.C. annonce qu'il approuve la demande de licence d'entreprise de réception de radiodiffusion présentée par Mme P.A. Moreton, au nom d'une compagnie devant être constituée, en vue de desservir The Pas et distribuer les signaux du réseau Les Communications par Satellite Canadien Inc. (CANCOM) et d'autres services de radiodiffusion. Le Conseil délivrera une licence expirant le 30 septembre 1985, sous réserve des conditions qui y seront stipulées. Les limites de l'aire de desserte seront également décrites dans la licence. Le Conseil refuse les quatre demandes concurrentes susmentionnées. Outre les services prioritaires dont la distribution est exigée par règlement, le Conseil approuve la distribution des services facultatifs suivants: CHAN-TV Vancouver, CITV-TV Edmonton, CHCH-TV Hamilton et TCTV Montréal dont les signaux seront reçus, via satellite, du réseau Les Communications Par Satellite Canadien Inc (CAN COM).

La programmation de CKND-TV est de caractère régional et intéresse les résidants de The Pas, le Conseil approuve la distribution de la programmation proposée de CKND-TV à un autre canal à titre de service spécial de programmation. Seule la publicité contenue dans le signal de CKND-TV pourra être distribuée à ce canal. Le Conseil approuve également l'utilisation de l'entreprise pour distribuer un service de programmation éducative et il approuve le tarif d'abonnement mensuel maximum de 16$ et le tarif d'installation maximum de 25$.

Décision CRTC 82-4, D & D TV Rentals Ltd, Thompson; Native Communications Inc., Thompson; Mme P.A. Moreton, au nom d'une compagnie devant être constituée, Thompson; Severn Enterprises Ltd., Thompson; Remi C. Smith, au nom d'une compagnie devant être constituée (Nortec Cable Inc.). Thompson; Viriginia M. Skwarchuk, au nom d'une compagnie devant être constituée, Thompson (Man)

A la suite d'une audience publique tenue à Winnipeg le 3 novembre 1981, le C.R.T.C. annonce qu'il approuve la demande de licence d'entreprise de réception de radiodiffusion présentée par la D & D TV Rentals Ltd. en vue de desservir Thompson et distribuer les signaux du réseau Les Communications Par Satellite Canadien Inc. (CANCOM) et d'autres services de radiodiffusion. Le Conseil délivrera une licence expirant le 30 septembre 1985, sous réserve des conditions qui y seront stipulées. Les limites de l'aire de desserte seront également décrites dans la licence. Le Conseil refuse les cinq demandes concurrentes susmentionnées.

Outre les services prioritaires dont la distribution est exigée par règlement, le Conseil approuve la distribution des services facultatifs suivants: CHAN-TV Vancouver, CITV-TV Edmonton, CHCH-TV Hamilton, TCTV Montréal, CFQM-FM Moncton, CITE-FM Montréal, CKO-FM-2 Toronto, CIRK-FM Edmonton, CFMI-FM Vancouver et CKAC Montréal, dont les signaux seront reçus, via satellite, du réseau Les Communications Par Satellite Canadien Inc. (CANCOM).

Le Conseil note que la requérante propose de réserver un canal à la programmation communautaire et il l'encourage à stimuler l'intérêt de la collectivité pour ce canal de même qu'à en favoriser l'accès aux fins de la réalisation d'une programmation locale. A cette fin, le Conseil note qu'à l'audience, la réquérante s'est engagée à (TRADUCTION) "constituer des comités locaux chargés de structurer des émissions en provenance de tous les secteurs de la collectivité". Le Conseil accueille favorablement la proposition de la requérante de diffuser certaines émissions pour autochtones à son canal communautaire. Le Conseil encourage aussi la requérante à donner suite, le plus tôt possible, à son projet d'établir un programme d'échange avec d'autres collectivités du nord du Manitoba aux fins de l'achat d'émissions d'égal intérêt pour les résidants de Thompson et ceux des autres collectivités. Le Conseil note de plus l'intention de la requérante de constituer un comité chargé d'étudier la possibilité de doter l'entreprise d'un service de programmation éducative. Le Conseil approuve le tarif d'abonnement mensuel maximum proposé de 17$ et un tarif d'installation maximum de 25$.

Décision CRTC 82-5, Gillam Cable Television Inc., Gillam (Man.) 812699700

A la suite d'une audience publique tenue à Winnipeg le 3 novembre 1981, le C.R.T.C. annonce qu'il approuve la demande de licence visant l'exploitation d'une entreprise d'émission de radiodiffusion constituée de quatre stations de télévision de faible puissance, qui desservira Gillam. Cette entreprise distribuera les émissions de CHAN-TV Vancouver, CITV-TV Edmonton, CHCH-TV Hamilton et TCTV Montréal, reçus via satellite du réseau Les Communications Par Satellite Canadien Inc. (CANCOM).

Outre la distribution des services de la CANCOM, le Conseil approuve également la proposition de la requérante d'offrir un service de programmation communautaire locale, il accueille favorablement l'engagement de la requérante à permettre à des groupes autochtones d'avoir accès à ce service et il note son intention de conclure une entente avec la Native Communications Inc. au sujet des émissions destinées aux autochtones.

Le Conseil note également que la requérante propose d'imposer un tarif mensuel maximum de 10$ et un tarif d'installation maximum de 50$.

Décision CRTC 82-6, S.R.S. Lynn Lake Inc., Lynn Lake (Man). 811481100: à la suite d'une audience publique tenue à Winnipeg le 3 novembre 1981, le C.R.T.C. annonce qu'il approuve la demande de licence visant l'exploitation d'une entreprise de radiodiffusion qui recevra et distribuera, aux canaux, 11, 12 et 13, des signaux reçus via satellite du réseau Les Communications Par Satellite Canadien Inc. (CANCOM), au moyen de trois émetteurs de télévision de faible puissance, d'une puissance d'émission de 10 watts chacun, et qui desservira Lynn Lake. Cette entreprise distribuera, sous la forme d'un signal codé, les émissions de CHAN-TV Vancouver, CITV-TV Edmonton et CHCH-TV Hamilton.

Le Conseil constate que la requérante n'a pas demandé l'autorisation de distribuer le service de télévision de langue française (TCTV) offert par la CANCOM. Le Conseil encourage la requérante à faire une étude au sein de la collectivité durant la première année d'exploitation, afin d'établir la nécessité de ce service. S'il devrait en résulter un intérêt pour un tel service, on s'attend à ce que la requérante présente une demande en ce sens. Les membres de la collectivité peuvent également faire part de leur intérêt au Conseil. Le Conseil approuve le tarif d'abonnement mensuel maximum proposé de 10$ et un tarif d'installation maximum de 50$ comprenant un dépôt remboursable de 30$ relatif au décodeur que devra obtenir chaque abonné.

Décision CRTC 82-7 G.G. Knutson and Associates Ltd. Sprague (Man.) 810925800: à la suite d'une audience publique tenue à Winnipeg le 3 novembre 1981, le C.R.T.C. annonce qu'il approuve la demande de licence visant l'exploitation d'une entreprise de radiodiffusion qui recevra et distribuera des signaux reçus, via satellite, du réseau Les Communications Par satellite Canadien Inc. (CANCOM), au moyen de quatre émetteurs de télévision de faible puissance et de six émetteurs radiophoniques de faible puissance, et qui desservira Sprague. Cette entreprise distribuera, sous la forme d'un signal codé, les émissions de CHAN-TV Vancouver, CITV-TV Edmonton. CHCH-TV Hamilton, TCTV Montréal, ainsi que les émissions de CFQM-FM Moncton. CITE-FM Montréal, CKO-FM-2 Toronto, CIRK-FM Edmonton, CFMI-FM Vancouver et CKAC Montréal dont les signaux ne seront pas codés. Le Conseil approuve le tarif d'abonnement mensuel maximum proposé de 20$ et un tarif d'installation maximum de 50$ comprenant le tarif applicable au décodeur que devra obtenir chaque abonné.

Décision CRTC 82-8, Remi C. Smith, au nom d'une compagnie devant être constituée (Nortec Cable Inc.) Churchill, Gillam, Leaf Rapids, Lynn Lake, Snow Lake, Big Eddy Settlement (Man.); Denare Beach (Sask.) 811734300 811735000, 811736800, 811 737600, 811738400, 811033 000, 811032200: à la suite d'une audience publique tenue à Winnipeg le 3 novembre 1981, le C.R.T.C. annonce qu'il refuse les demandes présentées par Remi C. Smith, au nom d'une compagnie devant être constituée (Nortec Cable Inc.), en vue d'offrir le service de la CAN COM aux collectivités susmentionnées. Toutes ces collectivités, à l'exception de Leaf Rapids, Denare Beach et Big Eddy Settlement, ont été autorisées à être desservies par des groupes locaux dans des décisions distinctes publiées aujourd'hui (décisions CRTC 82-1, CRTC 82-5 et CRTC 82-6). Le Conseil estime que la délivrance d'une licence à des groupes locaux dans ces collectivités permettra de répondre le mieux aux besoins de chaque collectivité. En ce qui concerne Leaf Rapids, le Conseil publiera bientôt un avis public invitant la présentation de demandes en vue d'offrir le service de la CAN COM à cette collectivité Le Conseil refuse également les propositions de la requérante visant à étendre le service à Denare Beach et Big Eddy Settlement, étant donné que ces propositions font partie du projet global d'extention contenu dans ses demandes d'extension du service à la région de The Pas et Flin Flon. Ces demandes ont été refusées dans les décisions CRTC 82-2 et 82-3 publiées aujourd'hui.

Décision CRTC 82-9, Westman Media Co-operative Ltd., Elkhorn, Erickson, Glenboro, Hamiota, Minitonas, McCreary, Pilot Mound, Shoal Lake, Winnipegosis (Man.) 811050400, 811049600, 811 048800, 811046200, 811051 200, 811054600, 811047000, 811045400, 811052600: Super-Vu TV Ltd, McCreary (Man). 811356500: à la suite d'une audience publique tenue à Winnipeg le 3 novembre 1981, le C.R.T.C. annonce qu'il approuve les demandes de licence de la Westman Media Co-operative Ltd. visant l'exploitation d'une entreprise de radiodiffusion qui recevra et distribuera des signaux reçus, via satellite, du réseau Les Communications Par Satellite Canadien Inc. (CANCOM), au moyen de trois émetteurs de télévision de faible puissance dans chacune des collectivités susmentionnées. Ces entreprises distribueront, sous la forme d'un signal codé, les émissions de CHAN-TV Vancouver, CITV-TV Edmonton et CHCH-TV Hamilton. La demande concurrente de la Super-Vu T.V. Ltd. visant à desservir McCreary est refusée. La Westman Media a également demandé une licence en vue d'offrir le service de la CANCOM à Rossburn (Man). Une décision concernant cette demande sera publiée prochainement.

Le Conseil constate que la requérante n'a pas demandé l'autorisation de distribuer le service de télévision de langue française (TCTV) offert par la CANCOM. Le Conseil encourage la requérante à faire une étude au sein des collectivités durant la première année d'exploitation, afin d'établir la nécessité de ce service. S'il devait en résulter un intérêt pour un tel service, on s'attend à ce que la requérante présente une demande en ce sens. Les membres des collectivités peuvent également faire part de leur intérêt au Conseil. Le Conseil note qu'à l'audience, la requérante s'est engagée à fournir un service de programmation communautaire locale aux collectivités qui en feront la demande.

Le Conseil approuve le tarif d'abonnement mensuel maximum proposé de 19,50$ et un tarif d'installation maximum de 50$. De plus, le Conseil approuve un dépôt remboursable de 50$ relatif au décodeur que devra obtenir chaque abonné pour recevoir le service.

Canada

horaire de cbwft



SAMEDI

23 JANVIER

8:30 PASSE-PARTOUT
9:00 LES CONTES DE LA FORÊT VERTE
9:30 CANDY
10:00 LES ENFANTS DU 47A
10:30 BOF ET COMPAGNIE
11:00 L'ART ET LA MACHINE
Comment la machine révéla l'homme aux artistes de notre temps.
12:00 D'HIER À DEMAIN
Les Canadiens (le Bataillon Mackenzie-Papineau).
13:00 CINÉ-FAMILLE
Krabat. Dessin animé allemand.
14:30 DÉFI
Être ou ne pas être dérangé. Katleen et Peter Maser, deux jeunes Canadiens anglophones, ont décidé de venir vivre au Québec et d'y apprendre le français.
15:00 BAGATELLE
16:00 LA COURSE AUTOUR DU MONDE
17:00 LE TÉLÉJOURNAL
17:05 COSMOS
L'Épine dorsale de la nuit. Carl Sagan nous parle de la Voie lactée et des mystères impénétrables de ces corps célestes lumineux que sont les étoiles.
18:00 LE MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY
Une journée dans la vie de Pluto
19:00 LA SOIRÉE DU HOCKEY
Au Forum de Montréal, les Flames de Calgary rencontrent les Canadiens.
21:30 LE TÉLÉJOURNAL
21:55 NOUVELLES DU SPORT
22:05 LA POLITIQUE FÉDÉRALE
22:10 CINÉMA
24:00 CINÉ-NUIT

DIMANCHE

24 JANVIER

8:30 PASSE-PARTOUT
9:00 LA PETIT CASTOR
9:30 KLIMBO
9:45 MA SOEUR LA TERRE
Les Races humaines.
10:00 LE JOUR DU SEIGNEUR
À l'église St-François-de-Salle, dans le diocèse de Hull. Célébrant: le curé Jean-Claude Quirion.
11:00 LA SEMAINE VERTE
Dossier: la production d'oeufs aux États-Unis.
12:00 PROPOS ET CONFIDENCES
Romain Gary se raconte **(2e de 4)**
12:30 GÉNIES EN HERBE
Série manitobaine animée par Louis Lemieux et réalisée par Marie Benoist-Martin. Petit Séminaire vs. Saint-Jean-Baptiste.
13:00 HEBDO-DIMANCHE
14:30 SECOND REGARD
Avec Myra Cree. Le Couple.
15:00 SUPER BOWL XVI
En direct du Silver Dome de Pontiac au Michigan, le XVIe Super Bowl met aux prises les champions des Conférences américaine et nationale de football. Comm.: Raymond Lebrun.
18:00 CHEZ DENISE
18:30 LES BEAUX DIMANCHES
Faut voir ça: Tendresse s.o.s. Un hymne à l'amour - avec Marie-Michèle Desrosiers, Claude Gauthier, Pauline Lapointe et Pierre Bertrand.
19:30 LES BEAUX DIMANCHES
Une aurore boréale. Dans les décors naturels du Bas-du-Fleuve, une histoire d'amour et d'amitié, la rencontre insolite d'un jeune Métis appelé Pierre et d'une fillette nommée Marie.
20:30 LES BEAUX DIMANCHES
Jean-du-Sud autour du monde
Périple autour du monde de Yves Gélinas sur son voilier.
21:30 LE TÉLÉJOURNAL
21:55 SPORT-DIMANCHE
22:05 CINÉ-CLUB

LUNDI

25 JANVIER

9:00 EN MOUVEMENT
9:15 LES ORALIENS
9:30 ANIMAGERIE
Début.
9:45 TAPE-TAMBOUR
10:00 PASSE-PARTOUT
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
Croquettes de crabe des neiges.
11:00 MON PAYS, MES AMOURS
C'est pas tous les jours fête.
11:30 WICKIE
11:55 LES PIERRAFEU
Le Bal costumé
12:25 LE TÉLÉJOURNAL
12:30 ALLÔ BOU BOU
13:30 FEMME D'AUJOURD'HUI
François Faucher rencontre quelques artistes de la région de Sherbrooke.
14:30 AU PLAISIR DE DIEU
Feuilleton réalisé par Robert Mazoyer, d'après le roman de Jena d'Ordesson. **(2e de 10).** La Curée. 1910. Le départ de Paul pour Paris où il doit rentrer dans les affaires de son beau-père semble, pour le duc, être la première fissure familiale.
15:30 LES ATELIERS
De Rouyn. Anim.: Jacques Houde
16:00 BOBINO
16:30 EDGAR ALLAN, DÉTECTIVE
Touchez pas à mon papa.
17:00 GALACTICA
Les Combattants perdus. Apollo est pris en chasse par les Silons. Il leur échappe mais doit se poser sur une ferme d'Equellus. Il y découvre la famille d'un ex-pilote colonial.
18:00 CE SOIR
Avec P. Chevrier et F. Riopel
18:30 ANGIE
Brad et Angie sont mariés mais la parenté ne le sait pas. Angie redoute surtout la réaction de sa mère et Brad celle de sa soeur Joyce.
19:00 TERRE HUMAINE
(Émission sous-titrée, codée pour les mal-entendants). Tranquillement Annick et Michel s'installent. Il y a un déménagement chez les Dubreuil. Léandre a rendez-vous au bureau du docteur Ferron pour l'examen de ses yeux.
19:30 TÉLÉ-SÉLECTION
21:30 TÉLÉJOURNAL NATIONAL
21:55 NOUVELS RÉGIONALES MÉTÉO ET SPORTS
22:10 FEMME D'AUJOURD'HUI
23:10 GASTON PHÉBUS, LE LION DES PYRÉNÉES
Phébus ne peut se résigner à voir le fils d'Agnès lui succéder et il cherche par tous les moyens à trouver la preuve de sa non-paternité. Le destin se charge de lui donner en partie satisfaction **(dernière).**

MARDI

26 JANVIER

9:00 EN MOUVEMENT
9:15 LES ORALIENS
9:30 ANIMAGERIE
Le Mouton **(2e de 5).**
9:45 TAPE - TAMBOUR
10:00 PASSE-PARTOUT
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
Le Jeu et les enfants.
11:00 DES GOÛTS, DES FORMES ET DES COULEURS.
Le Mime.
11:30 HEIDI
11:55 ENTRE NOUS
Vive les mariés. Souvenirs de la nuit de noces de nos deux farfelus.
12:25 LE TÉLÉJOURNAL
12:30 ALLÔ BOU BOU
13:30 FEMME D'AUJOURD'HUI
Entrevue avec Lucia Anna Destrempes, 90 ans, qui travaille encore avec vivacité et enthousiasme.
14:30 CINÉMA
16:00 BOBINO
16:30 AU JEU
17:00 LES PIERRAFEU
Les Trucages de cinéma
17:30 TÉLÉJEANS
18:00 CE SOIR
18:30 DU TAC AU TAC
La Tentation de Mario.
19:00 LES GIROUETTES
19:30 FEU VERT
20:00 PHARE OUEST
Portrait de Jean-Louis Perron. Homme de métier qui à temps perdu a fondé un musée. Réal. Maurice Arpin.
20:30 LE POINT
Anim.: Gil Courtemanche.
21:30 LE TÉLÉJOURNAL NATIONAL
21:55 NOUVELLES RÉGIONALES SUIVIES DE LA MÉTÉO ET DES SPORTS
22:10 RENCONTRES
Inv.: Stan Rougier.
22:40 LAUTREC 82
Anim.: Donald Lautrec.
23:10 CINÉMA

MERCREDI

27 JANVIER

9:00 EN MOUVEMENT
9:15 L'ÉGLISE EN PAPIER
9:30 ANIMAGERIE
9:45 TAPE-TAMBOUR
10:00 PASSE-PARTOUT
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
11:00 LES GRAND-MÈRES
11:30 UN ANIMAL, DES ANIMAUX
La Grenouille
11:55 LA ROUTE DE L'AMITIÉ
12:25 LE TÉLÉJOURNAL
12:30 ALLÔ BOU BOU
13:30 FEMME D'AUJOURD'HUI
Reprise d'une émission consacrée aux couples qui vivent ensemble 24 heures sur 24.
14:30 LE TEMPS DE VIVRE
Anim.: Pierre Paquette.
16:00 BOBINO
16:30 D'IBERVILLE
Une capture fortuite.
17:00 LA CHASSE AU TRÉSOR
Le Maroc.
18:00 CE SOIR
18:30 PILE OU FACE
Jeu questionnaire, d'Edmonton
19:00 LE TEMPS D'UNE PAIX
19:30 SHOGUN
Série tirée du best-seller de James Clavell.
20:30 NOIR SUR BLANC
Magazine d'information. Anim.: Denise Bombardier.
21:30 LE TÉLÉJOURNAL
21:55 NOUVELLES RÉGIONALES MÉTÉO ET SPORTS
22:10 MILLE ANS DE CIVILISATION:
Maya 1e
23:10 CINÉMA

JEUDI

28 JANVIER

9:00 EN MOUVEMENT
9:15 LES ORALIENS
9:30 ANIMAGERIE
9:45 TAPE-TAMBOUR
10:00 PASSE-PARTOUT
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
L'Obésité chez l'enfant.
11:00 LE SON DES FRANÇAIS D'AMÉRIQUE
Le Son des vieux pays: on pense qu'il faut continuer.
11:30 BONJOUR, COMMENT MANGEZ-VOUS?
Les Fruits et les légumes
11:55 LA VIE SECRÈTE DES ANIMAUX
12:25 LE TÉLÉJOUNAL
12:30 ALLÔ BOU BOU
13:30 FEMME D'AUJOURD'HUI
L'école Montessori: nouvelle méthode d'enseignement fondée sur le respect profond de l'enfant.
14:30 CINÉMA
16:00 BOBINO
16:30 POP-CITROUILLE
17:00 FRÉDÉRIC
Les Sucres. Catherine invite Frédéric à la cabane à sucre de son oncle.
17:30 DANIEL BERTOLINO L'EXPLORATION ET VOUS
18:00 CE SOIR
18:30 BOOGIE WOOGIE 48
L'Ascension irrésistible de Ginette Galarneau.
19:00 LES GRANDS FILMS
21:00 L'HABITATION
Acheter du vieux.
21:30 TÉLÉJOURNAL NATIONAL
21:55 NOUVELLES RÉGIONALES MÉTÉO ET SPORTS
22:10 LA FINE CUISINE D'HENRI BERNARD
Recette de la Normandie: lapin sauce moutarde et gnocchi aux oeufs.
22:40 JAMAIS DEUX SANS TOI
Crescendo conjugal.
23:10 ANGOISSES

VENDREDI

29 JANVIER

9:00 EN MOUVEMENT
9:15 LES ORALIENS
9:30 ANIMAGERIE
9:45 TAPE-TAMBOUR
10:00 PASSE-PARTOUT
10:30 MAGAZINE EXPRESS
11:00 ENVIRONNEMENT
Début. Au commencement.
11:30 UNE ARCHE IMMOBILE
Bêtes de proie
11:55 UN PAYS, UN GOÛT, UNE MANIÈRE
Le Bois de chauffage.
12:25 LE TÉLÉJOURNAL
12:30 ALLÔ BOU BOU
13:30 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 CINÉMA
16:00 BOBINO
16:30 DON QUICHOTTE
17:00 HISTOIRES D'HIER ET D'AUJOURD'HUI
18:00 CE SOIR
18:30 MANITOBA EXPRESS
Votre magazine d'information Réal.: Donald Hétu
19:00 LAPRADE, POP, POP ET POP
Émission de varietés animée par Serge Laprade.
19:30 HORS SÉRIE
Le roi qui vient du sud. (4e de 6). Le Saut périlleux (1589-1596). Le Béarnais est héritier du trône mais ne peut être considéré roi de France tant qu'il n'aura pas été sacré.
20:30 REPÈRES
Magazine d'information animé par Gérard-Marie Boivin.
21:30 LE TÉLÉJOURNAL
21:55 NOUVELLES RÉGIONALES MÉTÉO ET SPORTS
22:10 CINÉMA
24:30 CINÉ-NUIT

Les films à l'affiche cette semaine

SAMEDI

22:10 (5) "DOC SAVAGE ARRIVE" (Doc Savage... The Man of Bronze), E.-U. 1975. Aventures de M. Anderson avec Ron Ely, Paul Wexler et Pamela Hensley. - Un justicier enquête sur la mort mystérieuse de son père à qui une tribu indigène avait fait don d'une concession aurifère. - Tiré d'un roman populaire dans les années 30. Style s'apparentant aux bandes dessinées. Mise en scène honnête. Interprétation satisfaisante.

24:00 (5) "FRANCE, SOCIÉTÉ ANONYME", Fr, 1974. Comédie satirique de A. Corneau avec Michel Bouquet, Allyn Ann McLerie et Michel Vitold. -En l'an 2222, un homme maintenu en état d'hibernation se réveille et raconte son aventure reliée à la légalisation de la drogue en France. - Style abrupt. Aventures de gangsters mêlées à une satire grinçante. Éléments de parodie inégalement contrôles, Interprétation caricaturale.

DIMANCHE

22:05 (3) "L'OEIL DU DIABLE", Suéd. 1960. Comédie de I. Bergman avec Jarl Kulle, Bibi Andersson et Nils Poppe. - Le diable envoie Don Juan sur la Terre pour séduire une jeune fille. - Plein de fantaisie et d'ironie. Mise en scène experte mêlant le raffinement au burlesque. Interprétation très au point.

LUNDI

19:30 TÉLÉ-SÉLECTION
Le Shérif et les extra-terrestres. Comédie réalisée par Michèle Lupo, avec Bud Spencer, Cary Guffey et Raimund Harmstorf. Les habitants d'un village de Georgie aux États-Unis sont convainçus que des soucoupes volantes ont atterri dans les parages. Le shérif local, en faisant sa ronde, rencontre un garçon qui lui affirme être un extra-terrestre et s'appeler H-7-25. Sensible à la fantaisie des enfants, le shérif joue le jeu en grommelant jusqu'à ce qu'il s'aperçoive que le garçonnet dipose de pouvoirs extraordinaires.

MARDI

14:30 CINÉMA
Je ne sais rien mais je dirai tout. Comédie réalisée et interprétée par Pierre Richard, avec Bernard Blier, Didier Kaminka et Danièle Minazzoli. Le fils d'un riche fabricant d'armes a préféré à l'entreprise familiale la fonction d'éducateur social qu'il exerce d'ailleurs de façon assez maladroite. Embauchés à l'usine, ses trois protégés multiplient les occasions de conflits sociaux et volent du matériel pour le revendre. Au cours d'une démonstration d'armes nouvelles, le propriétaire de l'usine provoque par distraction la destruction de son entreprise (Fr. 73).

23:10 (4) "DEUX HOMME DANS LA VILLE", Fr. 1973. Drame psychologique de J. Giovanni avec Alain Delon, Jean Gabin et Michel Bouquet. - Un ancien prisonnier en voie de réhabilitation est harcelé par un policier. - Intrigue menée de façon convaincante. Mise en scène souple. Rythme alerte. Interprétation solide.

MERCREDI

23:10 (4) "LA MORT D'UN BÛCHERON", Can. 1973. Comédie dramatique de G. Carle avec Carole Laure, Daniel Pilon et Denise Filiatrault. - Une jeune fille venue à Montréal pour retrouver son père est exploitée par un tenancier de cabaret. -Diffus mais soigné. Mise en scène vigoureuse et inventive, Personnages bien campés. Passages érotiques.

JEUDI

19:00 LES GRANDS FILMS
Cause toujours, tu m'intéresses. Comédie réalisée par Édouard Molinaro, avec Jean-Pierre Marielle, Annie Girardot, Jacques François et Umban U. Kset. Fraîchement divorcé, un homme compose, un soir d'ennui, un numéro de téléphone au hasard. Il entre ainsi en contact avec une célibataire dans la quarantaine, à qui il se présente sous une fausse identité. Après quelques nouveaux appels, il lui donne rendez-vous, mais une fois rendu sur les lieux, il n'ose pas s'identifier. Les circonstances occasionnent pourtant des rencontres, mais il se sent toujours en rivalité avec l'homme du téléphone dont rêve la célibataire (Fr. 79).

23:10 (5) "CAMOUFLAGE" (The Crazy Kill), G.-B. 1975. Drame policier de D. Nance avec Tandy Cronyn, Denholm Elliott et Anthony Valentine. - Une journaliste américaine venue interviewer un collectionneur anglais découvre une curieuse affaire de meurtre. - Épisode de la série "Angoisse". Scénario assez ingénieux. Mise en scène modeste. Interprétation acceptable.

VENDREDI

14:30 CINÉMA
Sous le signe de Monte Cristo. Film d'aventures réalisé par André Hunnebelle, avec Paul Barge, Michel Auclair et Pierre Brasseur. Edmond Dantes est condamné pour avoir trahi ses compagnons de la Résistance,. Il s'évade en compagnie d'un ami et s'enfuit en Amérique du Sud, bien déterminé à revenir un jour prouver son innocence (Fr. -it. 68).

22:10 (3) "PARFUM DE FEMME", It. 1974. Comédie dramatique de D. Risi avec Vittorio Gassman, Alessandro Momo et Agostina Belli. Un jeune soldat accompagne dans un voyage de Milan à Naples, un capitaine rendu aveugle par une explosion. - Passage équilibré de la comédie au drame. Mise en scène vivante et assurée. Humour grinçant. Excellente composition de V. Gassman.

24:00 (4) "LA CAGE", Fr, 1962. Étude de moeurs de R. Darène avec Philippe Maury, Marina Vlady et Jean Servais. - Un jeune médecin africain est progressivement envoûté par les sortilèges de la brousse. - Oeuvre originale et soignée. Climat mystérieux bien rendu. Excellents interprètes.

REMARQUE

L'explication et les côtes ont été établies par l'Office des Communications sociales.

Les chiffres placés avant le titre indiquent la valeur artistique du film: (1) chef d'oeuvre; (2) Remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre

À la fin du texte, les lettres indiquent la convenance pour les jeunes: E - Enfants; A - Adolescents

LE CARNET DES PROFESSIONNELS

Avocats-Notaires

François Avanthay
LLB.
Avocat et Notaire
25-185 boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba Téléphone: 233-5029

LAURENT-J. ROY C.R.
Avocat et notaire
MONK, GOODWIN & COMPANY
500, Édifice Canada Trust
232 avenue Portage
Winnipeg, Manitoba
Téléphone: 956-1060

GUAY, SMITH
ET ASSOCIÉS
avocats et notaires
Ronald Guay, BA LLB
Remi C. Smith, BA LLB
900 Imperial Tower
393, avenue Broadway, Winnipeg
TEL.: 957-0540

PIERRE J.R. DENISET
(B.A., LL.B.)
AVOCAT ET NOTAIRE
305-400, avenue Taché
Saint-Boniface, Manitoba
Heures de travail
lundi au vendredi 8h30-17h30
mardi et jeudi 19h-21h
samedi 10h-14h
Téléphone: 233-0614

MARCOUX, BETOURNAY LABOSSIÈRE
AVOCATS ET NOTAIRES
L. G MARCOUX, C.R.
R.L. BÉTOURNAY
D. LABOSSIÈRE
F.W. DuVAL
200-170, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0T4 (204) 233-8901

TEFFAINE MONNIN HOGUE& TEILLET
AVOCATS ET NOTAIRES
R.E.TEFFAINE C.R. L.V. TEILLET
M. MONNIN C.R. C. SHARP
A.J. HOGUE
Bureau
201-185, Provencher
Saint-Boniface
Téléphone: 233-1426

Assureurs

Assurances Aurèle Desaulniers
390, boul. Provencher, Tél.: 233-4051
Pour tout service d'assurances
FEU-VIE-MALADIE
CIS AUTOPAC



ASSURANCES HYPOTHÈQUES
IMMEUBLES ÉVALUATIONS
Ernst, Liddle & Wolfe Ltd
210-387, avenue Broadway
Winnipeg, Manitoba R3C 0V5



233-7760 233-7351
MAURICE-E. SABOURIN LTD
195, Provencher, Saint-Boniface Man.
ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENCE DE VOYAGES
Avions-Bateaux-Tours Trains

Optométristes

DR D.W. MULHALL
OPTOMÉTRISTE
118, rue Marion Sur rendez-vous seulement
Winnipeg, Manitoba Téléphone: 237-6775
R2H 0T1

Dr. R.J. Lecker Dr. M.N. Lecker
Optométristes
Examen de la vue
2e étage, édifice Hurtig 264, Portage
Téléphone: 943-6628

DR R.J. STANNERS
Optométriste, Examen de la vue
139, boulevard Provencher
au rez-de-chaussée
Téléphone: 233-3889

DR. E.M. FINKLEMAN
ET
DR S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208, Avenue Building
265, avenue Portage,
Winnipeg, Tél.: 942-2496
Examen de la vue
et
Lunettes ajustées

Pelland Catering
Traiteurs: mariages, dîners récentions et banquets
161, boulevard Provencher, Saint-Boniface
TÉLÉPHONE: 247-3319

Comptables

COOPERS & LYBRAND
Raymond A. Cadieux, C.A.
Gérald C. Labossière, C.A.
André G. Couture, C.A.
comptables agréés
2300, édifice Richardson
1, place Lombard
Winnipeg, (Manitoba)
R3B 0X6
téléphone
(204) 956-0550
cables: Colybrand
télex 07-55218

FOREST GUÉNETTE CHAPUT
Comptables agréés
262, rue Marion
Winnipeg, Manitoba
Tél.: 233-8593
Gabriel Forest, F.C.A.
Lucien Guénette, B.A., C.A.
Arthur Chaput, B.A., C.A.
André Blondeau, B.A., C.A.
Maurice Morissette, C.A.
Gilles Chaput, B.A., C.A.

LES PETITES ANNONCES GRATUITES

À LOUER - au parc Windsor appartement d'une chambre à coucher, stationnement, eau et chauffage inclus. $198.00/mois. Libre le 1er février. Téléphonez à John au No 668-6807.
- 240 -

Jeune homme de confiance, dans sa trentaine, de caractère, désire rencontrer pour avenir sérieux, jeune dame, sincère, affectueuse, élégante, âgée de 30 ans environ, aimant la vie familiale - danser, voyager, et la vie au grand air. Correspondance confidentielle: à boite: 241 - LA LIBERTÉ.
- 241 -

À VENDRE - moto neige 1980 "Everest" 500 C.C., excellente condition, garantie encore pour 1 an. $1,900.00 (ferme). Téléphonez au No (1) 878-3323.
- 242 -

À VENDRE - accordéon "Iorio", 120 bass, 15', 2 ans.: $300.00-ensemble de chambre à coucher, lit double avec tête (54"), sommier, matelas, commode 9 tiroirs, commode 5 tiroirs, table de nuit: $350.00 - lit simple avec tête, matelas 39": $50.00. Téléphonez au No 257-1045 après 16h00 et en fin de semaine.
- 243 -

À VENDRE - berçeuse "Lincoln" comme neuve: $250.00-coffre en cèdre: $50.00-lit 48" en fer: $20.00-"hitch" pour Chevrolet 68 ou 69: $10.00. Téléphonez au No 237-6413.
- 244 -

À LOUER - appartements (un simple et un double) dans foyer d'âge d'or à La Broquerie. Téléphonez au No 424-5467 ou écrire à C.P. 99 La Broquerie, Manitoba R0A 0W0.
- 245 -

Services de tenue de livres pour petites entreprises. Téléphonez au No 256-5170.
- 246 -

À VENDRE - machine à laver automatique miniature, "Inglis", en bonne condition: $350.00. Téléphonez au No 247-9530.
- 247 -

À VENDRE - télévision couleur marque "R.C.A. Victor" console 20", en bonne condition. Pour plus d'informations téléphonez au No 257-1937.
- 248 -

À VENDRE - machine à coudre avec meuble, en très bonne condition,aspirateur "Viking" comme neuf: $60.00, cabinet en métal avec clés pour papeteries, enveloppes etc. 60" x 40" x 22" de profondeur: $60.00. Téléphonez au No 237-0348.
- 249 -

À LOUER - Saint-Boniface appartement de deux chambres, à coucher dans un petit immeuble. Libre immédiatement. Téléphoner au No 247-4638 après 18h.
235 -

À VENDRE - une pompe à l'huile, neuve. $40.00. S'adresser à Mme Marguerite Proulx, 2 baie Tougas, Sainte-Anne-des-Chênes, Manitoba
- 236 -

À VENDRE - 1972 familiale "Town & Country" 83,000 milles, air climatisé, 8 cylindres, en très bonne condition. $975.00. Téléphonez au No 237-6800.
- 237 -

RECHERCHE dame pour restaurant au Centre culturel - 5 jours par semaine 7h00 à 13h00, personne bilingue - pas d'expérience requise - $3.75 de l'heure. Pour plus d'informations, téléphonez au No 233-1013.
- 238 -

À VENDRE - ferme laitière avec quota, 500 acres avec toutes les machineries, 35 milles au sud de Winnipeg. Téléphonez au No (1) 433-7848.
- 234 -

Entrepreneurs de Construction



LAFRENIÈRE SHEET METAL LTD.
Chauffage, Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville, Saint-Boniface
Téléphone: 233-7946

Air climatisé Ferblanterie
Gouttières Ventilation
ROSSIGNON
"Sheet Metal & Heating"
491, chemin Sainte-Anne - Saint-Vital
R2H 0T1
Téléphone: 257-2921
René André 256-3340

Chiropraticiens

Rendez-vous Téléphone: 233-3060
CENTRE CHIROPRATIQUE PROVENCHER
154, boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
CHIROPRATICIEN
Gilbert-E. Bohémier, D.C.

CABINET DE CHIROPRAXIE RUE ST-ANNE
Dr Richard E. McCarthy
chiropraticien
Lundi au vendredi: 9h à 19h
samedi: 9h à 12h
TEL.: 255-0296
300, Ste-Anne, Saint-Vital

La Boutique du Livre
Heures d'ouverture
du lundi au samedi
de 10h à 17h
315, rue Kenny
Saint-Boniface
Manitoba R2H 3E7
Tél.: 237-3395

POUR VOS SOIRÉES SOCIALES, RÉUNIONS, BANQUETS, "BEER GARDEN", etc...
adressez-vous à:
VICTOR'S WHOLESALE LTD
Fournisseurs d'aliments, bonbons, cigarettes ainsi que d'ustensiles, tasses et assiettes en plastique, serviettes en papier, etc...
400, rue Marion
Tél.: 233-1431
Louis et Gilles Marius, prop.

Machines à écrire - Photocopieuses
Calculatrices - Dictaphones
Transcripteurs
Vente Service
JG Turner Ltée
248, rue Princess, Winnipeg,
Manitoba R3B 1M2
Téléphone No 942-0617
Donald Gagnier

ST ANTHONY'S BOOK & CHURCH SUPPLIES
(précédement Burns-Hanley)
164, boulevard Provencher Winnipeg
R2H 0G3 Tél.: 233-4480

ARROW APPLIANCE SERVICE
Tél: 233-3385
579 St. Mary's Road Winnipeg, Manitoba

CHAPELLE FUNÉRAIRE SAINT-PIERRE
Luc DANDENAULT, Gérant
Résidence: 433-7633 Bureau: 433-[illegible]
"LOEWEN FUNERAL CHAPELS"
Steinbach Tél.: 326-2085

ON DEMANDE

SECRÉTAIRE BILINGUE FRANÇAIS-ANGLAIS

pour
Les programmes de langues

Le candidat doit savoir communiquer au téléphone dans les deux langues et avoir un parfaite connaissance de la dactylographie. Nous cherchons quelqu'un avec beaucoup d'initiative qui travaille mieux avec un minimum de direction. L'expérience est un atout. Ce poste à plein temps est pour la période initale de janvier au 31 août 1982. Il y a une excellente possibilité que le poste devienne permanent après cette date. Traitement: $6.73 à $7.29 par heure et 6% paiement de vacances. Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à:

Employée Relations Office
309 Administration Bldg
Fort Garry Campus R3T 2N2



Transport Canada Air — Transports Canada Air

Appel d'offres

DES SOUMISSIONS cachetées portant sur les projets ci-dessous seront acceptées jusqu'à 15h, heure de Winnipeg, le jour de la date limite. Les soumissions devront porter le titre du projet et être envoyées au Surintendant régional, Gestion du matériel, 10e étage, 125, rue Garry, Winnipeg, (Manitoba), R3C 0P6, On peut se procurer les documents contractuels en envoyant un dépôt à l'adresse ci-dessus.

Projet

WG1-1145 Services de nettoyage et de concierge à l'aéroport de Regina, Regina, Saskatchewan

Date limite: le 17 février 1982

Dépôt: chèque visé de $50 fait à l'ordre du Receveur général du Canada

Une réunion d'information sur les appels d'offres se tiendra en la salle de conseil, édifice de l'aérogare, aéroport de Regina le 2 février 1982 à 13h30 (heure locale).

Chaque soumission doit être présentée en double exemplaire sur les formules fournies par le Ministère et doit être accompagnée du dépôt de garantie indiqué dans les documents contractuels.

Pour de plus amples renseignements, appelez le **(204) 949-4329.**

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Canada



Travaux publics Canada — Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS SCELLÉES, en vue du projet indiqué ci-après, adressées au gérant de district, finances et administration, Travaux Publics Canada, au 201 -269, rue Main, à Winnipeg, Manitoba R3C 1B2, au téléphone (204) 949-2372, seront accueillies jusqu'à la date et l'heure de tombée intiquées plus bas.

Projet no. 038225 EMERSON, Manitoba
Douane et Accise, route 75
Phase II - modifications aux installations - facilité d'accès aux personnes physiquement handicapées

Date de tombée: **11:30 AM (HCN) 3 février 1982**
Aucun dépôt requis

La documentation relative au projet peut être obtenue au 201 -169, rue Main, Winnipeg, Manitoba, et peut être consultée au bureau de Winnipeg de l'Association des Constructeurs.

Pour plus de précisions, s'adresser à
Z. Ikotin, administrateur de projet
(204) 949-4910

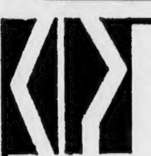
La soumission la plus basse, ou toute autre, ne sera pas nécessairement acceptée.

Canada



La semaine nationale contre le tabac

du 24 au 30 janvier 1982



LA CAISSE POPULAIRE D'ÉLIE

est à la recherche

d'un(e) Gérant(e)

- responsable du développement, de l'administration et du contrôle de la Caisse dans le cadre des politiques établies par le conseil d'administration.

Qualifications

- bonne formation académique et expérience en gestion
- expérience dans l'administration d'une institution financière
- personne avenante et dynamique, ayant facilité de communiquer avec public
- connaissance en agriculture un atout
- maîtrise des deux langues officielles

La Caisse

Actif	10.7 millions
Nombre de membres	2,300
Comptoir	3

Salaire

À être déterminé selon la compétence et l'expérience. Programme complet de bénéfices.

Toute personne intéressée est priée de poser sa candidature en envoyant son curriculum vitae avant le 15 février 1982 en indiquant "personnel et confidentiel" à

M. Henri Alarie, président
La Caisse populaire d'Elie
C.P. 36
Elie (Manitoba)
R0H 0H0



La Société franco-manitobaine

est à la recherche d'une

SECRÉTAIRE

FONCTIONS:
- assurer le secrétariat de plusieurs agents de développement (dactylographie de documents de travail et rapports pour ces agents)
- classement
- imprimerie sur Xerox
- travail général de bureau

QUALIFICATIONS:
- bilingue (français - anglais) et avec de très bonnes connaissances grammaticales

SALAIRE:
- négociable suivant qualifications - de $8,000 à $14,000

ENTRÉE EN FONCTION:
le plus tôt possible

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae **avant le 29 janvier 1982**, date de fermeture du concours, ou entrer en communication avec:

Jacqueline Thioux
C.P. 145 ou 194, boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4
Téléphone: 233-4915

SAINT-BONIFACE

Garçonnières et appartements d'une chambre à coucher - Loyer inclut poêle, réfrigérateur, tapis et draperies, stationnement de voiture. Le locataire doit payer éclairage et chauffage. Appelez au **No 284-7784 ou 489-3461.**

LE CENTRE D'ÂGE D'OR
demande

un assistant (te) à mi-temps

pour aider dans le Centre multi-service, pour les personnes âgées qui inclut la programmation et la direction du développement, l'entraînement et la surveillance du personnel volontaire:

Dactylographie
Travail de bureau
Connaissance verbale et écrite du français et de l'anglais essentiel.
- le salaire varie de $5.90 à 7.60 l'heure.
- Envoyez votre curriculum vitae à

M. Garth Tencha, directeur
Centre d'Âge d'Or
187, avenue de la Cathédrale
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3C6



PERSONNEL DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Le Service de recherche écologique de l'Établissement de Recherches Nucléaires de Whiteshell recherche des scientifiques pour les postes suivants:

WB-1 UN GÉNÉTICIEN pour effectuer des recherches de base sur les effets génétiques de l'exposition chronique au rayonnement ionisant sur les populations des ecosystèmes naturels. Ces recherches font partie de notre programme à long terme sur les effets du rayonnement chronique de faible niveau sur la flore et la faune des communautés de la forêt boréale et des prairies.

Ou préférerait un candidat ayant un doctorat soit en génétique ou en zoologie, en biologie, en botanique, soit en une autre discipline appropriée, et avant fait preuve d'aptitudes à effectuer des recherches originales.

L'expérience des recherches en génétique appliquée et une formation en radiobiologie ou en techniques des isotopes seraient des atouts.

WB-2 UN ÉCOLOGISTE DES PLANTES/BIOMÉTÉOROLOGISTE pour mettre au point et effectuer des recherches de base sur les effets de l'exposition chronique au rayonnement ionisant sur les populations et les communautés. Ce programme comprendra des recherches sur l'interaction entre les effets de facteurs physiques tels que la température, l'humidité, etc. et le rayonnement chronique sur les communautés et sur la flore de la forêt boréale. Ces recherches feront partie de notre présent programme sur les effets du rayonnement sur les populations et les communautés animales et végétales et exploiteront une zone de forêt boréale soumise au rayonnement ionisant depuis 1973

On préférerait un candidat ayant un doctorat en biométéorologie, écologie des plantes, météorologie ou biologie, ou autre discipline appropriée, des bases solides en analyse mathématique et en statistique et ayant fait preuve d'aptitudes, aux recherches originales. L'expérience en recherches et une formation en radioécologie ou en radiobiologie seraient des atouts.

Les candidats retenus pour ces deux postes joueront un rôle actif dant une équipe de scientifiques en écologie qui étudient les effets des applications pacifiques de la technologie nucléaire sur l'environnement; ils auront l'occasion de participer à d'autres projets de recherche connexes qui pourraient être créés de temps à autre.

L'EACL offre un ensemble d'avantages sociaux comprenant un régime de pension, une assurance pour incapacité de longue durée, un régime d'assurance médicale, dentaire et d'hospitalisation de même que des indemnités de déménagement. Une connaissance suffisante de l'anglais est nécessaire pour ces postes.

L'Établissement de Recherches Nucléaires de Whiteshell emploie environ 900 personnes et est situé à environ 105 km au nord-est de Winnipeg. Pinawa est une cité moderne à environ 15 km de l'ERNW.

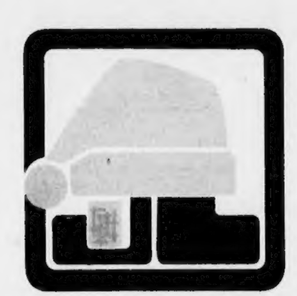
Les personnes qualifiées et intéressées, des deux sexes, sont priées d'adresser une demande écrite donnant tous détails nécessaires au Superviseur du Personnel, L'Energie Atomique du Canada Limité. ÉTABLISSEMENT DE RECHERCHES NUCLÉAIRES DE WHITESHELL, PINAWA, Manitoba R0E 1L0.



Atomic Energy of Canada Limited — L'Energie Atomique du Canada, Limitee

LES JETS DE WINNIPEG



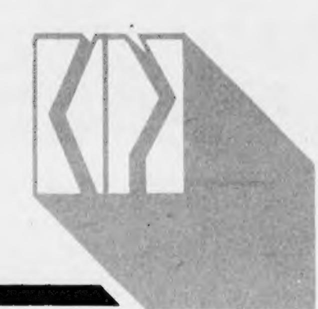


En collaboration avec

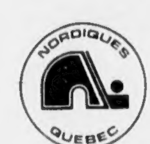
LE FESTIVAL DU VOYAGEUR

et

LES CAISSES POPULAIRES DU MANITOBA



vous invitent à assister à une joute dédiée au Festival du Voyageur entre...

LES JETS  ET  LES NORDIQUES

Le vendredi 19 février à 20h

à l'aréna de Winnipeg

Billets en vente *à toutes les Caisses populaires du Manitoba jusqu'au 12 février.*
Prix réguliers des billets disponibles:
$13.75 - $11.75 - $8.75 - $7.25

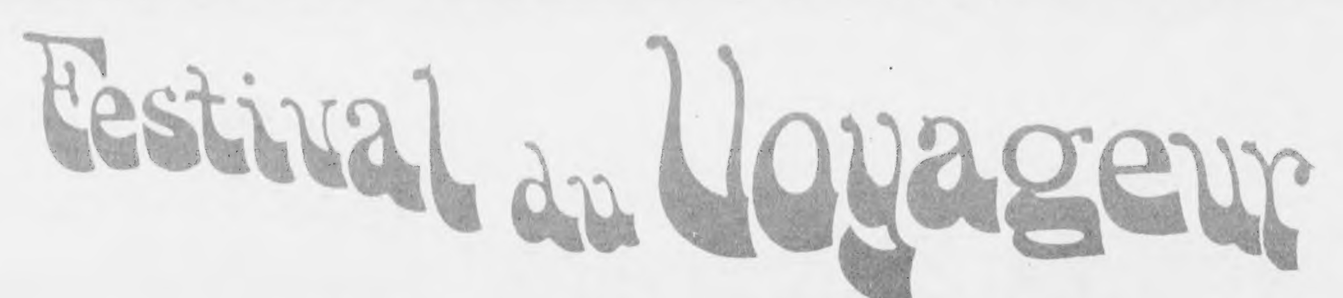
Vous épargnerez $1.50 *sur l'achat de chaque billet en vous les procurant à votre Caisse populaire*

À CETTE OCCASION...
Le Voyageur officiel du Festival, M. Pierre LaRoche, procédera à la mise au jeu. Pour souligner cet événement, vous êtes tous invités à revêtir votre costume de voyageur.

N'OUBLIEZ PAS...
LE TOURNOI INTERNATIONAL DE "HOCKEY MIDGET VOYAGEUR" aux arénas Bertrand et Maginot DU 17 AU 21 FÉVRIER

VENEZ ENCOURAGER LES VÔTRES

du 14 février



au 21 février

219, boulevard Provencher, Saint-Boniface Tél.: 247-7692